

# CREATIVE SPIRIT, SUSTAINABLE IDEAS

---

RAPPORT ANNUEL 2019



FLORIDIENNE  

---

GROUP

# COMPTES CONSOLIDÉS 2019

---

## SOMMAIRE

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	01
COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS	02
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	03
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	04
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	05
NOTES	06
1 Présentation de l'entreprise	06
2 Base de préparation	06
3 Principes comptables significatifs	09
4 Gestion du capital	15
5 Informations sectorielles	16
6 Produits et charges d'exploitation	18
7 Amortissements et pertes de valeur	19
8 Résultat sur cession d'actifs financiers non courants	19
9 Résultat financier et charge des dettes	20
10 Impôts sur le résultat	21
11 Immobilisations incorporelles et Goodwill	22
12 Immobilisations corporelles et actifs au titre du droit d'utilisation	24
13 Participations mises en équivalence	27
14 Actifs et passifs d'impôts différés	29
15 Autres actifs non courants et courants	30
16 Actifs non courants détenus en vue de la vente	31
17 Stocks - stocks biologiques	31
18 Autres actifs financiers courants	32
19 Trésorerie et équivalents de trésorerie	32
20 Dettes portant intérêts	33
21 Provisions	34
22 Avantages du personnel	35
23 Autres passifs	37
24 Capitaux propres	37
25 Bénéfice par action	38
26 Actifs et passifs éventuels, droits et engagements	38
27 Instruments financiers et gestion des risques financiers	39
28 Informations relatives aux parties liées	44
29 Événements postérieurs à la date de clôture	45
30 Filiales et entreprises associées	46
31 Données relatives à l'emploi	47
32 Note relative aux impacts de regroupements de sociétés	48
33 Comptes statutaires de Floridienne SA	50
34 Lexique - Mesure de performance alternative (APM)	50
RAPPORT DU COMMISSAIRE	51
CALENDRIER FINANCIER	57

# ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIFS EN EUR MILLIERS	Note	31/12/19	31/12/18
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>167 787</b>	<b>144 129</b>
Immobilisations incorporelles	11	5 070	4 031
Goodwill	11	72 898	65 768
Actifs au titre du droit d'utilisation		4 719	0
Immobilisations corporelles	12	72 724	62 559
Participations mises en équivalence	13	4 765	4 421
Actifs d'impôts différés	14	2 131	1 754
Autres actifs	15	5 480	5 597
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>177 330</b>	<b>176 174</b>
Stocks	17	54 111	53 221
Stocks biologiques	17	3 209	3 030
Créances commerciales	27	80 379	74 807
Actifs d'impôts courants		8 678	8 025
Autres actifs financiers	18	602	569
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	22 091	29 822
Autres actifs	15	8 260	6 699
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>345 118</b>	<b>320 303</b>

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS EN EUR MILLIERS	Note	31/12/19	31/12/18 retraité*
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>24</b>	<b>143 374</b>	<b>133 005</b>
Capitaux propres de Floridienne		119 728	112 903
Intérêts minoritaires		23 646	20 103
<b>PASSIFS</b>		<b>201 744</b>	<b>187 297</b>
Passifs non courants		91 243	85 182
Dettes portant intérêts	20	74 606	73 206
Dettes d'obligation locative	20	3 429	0
Subsides reçus		2 560	2 723
Provisions	21	1 454	1 144
Avantages du personnel	22	1 843	1 756
Passifs d'impôts différés	14	2 986	2 694
Autres dettes long terme		4 365	3 661
Passifs courants		110 501	102 115
Dettes portant intérêts	20	39 502	35 260
Dettes d'obligation locative	20	1 365	0
Subsides reçus		279	361
Provisions	21	237	321
Avantages du personnel	22	538	459
Dettes commerciales	27	48 362	50 321
Passifs d'impôts courants		4 324	3 329
Autres passifs	23	15 893	12 064
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>345 118</b>	<b>320 303</b>

\* Le bilan consolidé au 31 décembre 2018 diffère de la version publiée en avril 2019 étant donné le reclassement des options croisées (options de ventes/achats sur actionnaires minoritaires) détenues sur les parts des minoritaires des « Dettes portant intérêts » en « Autres dettes long terme » pour € 3,7 millions.

Les fonds propres consolidés augmentent de € 10,4 millions à € 143,4 millions au 31 décembre 2019, contre € 133,0 millions au 31 décembre 2018. Cette augmentation s'explique par le résultat généré au cours de l'exercice (€ 13,2 millions) et par des transactions avec les actionnaires minoritaires de certaines de nos filiales (€ 2,0 millions), diminué du dividende payé par la maison-mère aux actionnaires de Floridienne S.A. au titre de l'exercice 2018 (€ -2,1 millions), des dividendes payés à des minoritaires dans certaines sociétés consolidées (€ -2,1 millions) et d'effets de change (€ -0,6 million). Nous faisons référence à l'état consolidé des variations des capitaux propres pour le détail des variations des capitaux propres en page 5.

L'endettement net du groupe a augmenté de € 13,4 millions en 2019, à € 92,0 millions (hors dettes d'obligations locative (IFRS 16 – Lease) et dettes envers les actionnaires minoritaires) contre € 78,6 millions au 31 décembre 2018 en raison des investissements effectués par le Groupe.

Le total de l'état consolidé de la situation financière augmente par conséquent de € 24,8 millions par rapport au 31 décembre 2018.

# COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	Note	31/12/19	31/12/18
<b>PRODUITS OPERATIONNELS</b>		<b>417 928</b>	<b>390 320</b>
Chiffre d'affaires		410 328	382 843
Autres produits d'exploitation	6	7 599	7 478
<b>CHARGES OPERATIONNELLES (-)</b>		<b>-383 532</b>	<b>-366 181</b>
Approvisionnements et matières premières		-231 227	-229 193
Frais de personnel		-72 344	-64 020
Autres charges opérationnelles	6	-79 962	-72 969
<b>EBITDA</b>		<b>34 395</b>	<b>24 139</b>
Amortissements et pertes de valeur	7	-13 386	-10 095
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>21 009</b>	<b>14 044</b>
Résultat sur cessions d'actifs non courants	8	21	4 839
Charge des dettes	9	-3 484	-3 373
Résultat financier	9	594	131
Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence		383	811
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>		<b>18 522</b>	<b>16 453</b>
Impôt sur le résultat	10	-5 368	-5 933
<b>RESULTAT CONSOLIDE DE LA PERIODE</b>		<b>13 154</b>	<b>10 520</b>
Attribuable aux actionnaires de Floridienne		9 108	8 293
Attribuable aux intérêts minoritaires		4 046	2 226
Résultat net part Floridienne par action de base	25	9,30	8,47
Résultat net part Floridienne par action diluée	25	9,30	8,47

Le chiffre d'affaires 2019 de Floridienne Group s'élève à € 410,3 millions, en croissance de 7,2% par rapport à € 382,8 millions en 2018. Cette progression s'explique principalement par une forte croissance organique du chiffre d'affaires dans la Division Life Sciences, et par les entrées de périmètre pour un montant de € 7,0 millions.

L'EBITDA s'élève à € 34,4 millions au 31 décembre 2019, en croissance de € 10,3 millions par rapport à € 24,1 millions en 2018. Le résultat opérationnel, quant à lui, progresse de € 7,0 millions à € 21,0 millions.

La mise à jour de l'évaluation du pouvoir de contrôle du groupe Floridienne sur ses filiales marocaines BIOBEST MAROC et BIOBETTER en juillet 2018 avait entraîné en 2018 la reconnaissance d'une plus-value sur cession d'actif non courant d'un montant de € 4,8 millions, conformément à IFRS 3.42 (réévaluation à la juste valeur déterminée à la date de prise de contrôle de l'investissement minoritaire – step acquisition). Ce résultat (non-récurrent) est présenté dans les chiffres comparatifs au 31/12/2018 dans les résultats sur cessions d'actifs non-courants.

En 2019 comme en 2018, le groupe a bénéficié d'effets de change plus équilibrés entre les différentes devises. Les effets de change sont dès lors positifs de € 0,6 million en 2019 et de € 0,1 million en 2018.

Le résultat des sociétés consolidées par mise en équivalence s'élève à € 0,4 million en 2019, en baisse de € -0,4 million par rapport à 2018. Hors effets de périmètre, le résultat des sociétés consolidées par mise en équivalence aurait été stable par rapport à l'année passée.

Au 31 décembre 2019, le résultat consolidé avant impôts s'élève par conséquent à € 18,5 millions, contre € 16,5 millions en 2018.

Une charge d'impôts complémentaire non récurrente de € -2,7 millions avait été enregistrée sur l'exercice 2018 suite à l'adoption par le Conseil d'Administration de Floridienne de règles plus strictes pour la reconnaissance des actifs d'impôts différés sur pertes fiscales.

Le Groupe clôture dès lors son exercice 2019 sur un résultat net consolidé de € 13,2 millions, en hausse de 25,0% par rapport à € 10,5 millions en 2018. Le résultat net part du groupe progresse à € 9,1 millions, contre € 8,3 millions au 31 décembre 2018.

# ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

	31/12/19	31/12/18
Résultat consolidé de l'exercice	13 154	10 520
Autres éléments du résultat global		
<b>Eléments pouvant être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs</b>		
Variations à la juste valeur des actifs financiers par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI)		
Gain/perte (net) sur les couvertures de flux de trésorerie	-146	-119
Ecart de conversion liés aux sociétés consolidées	-493	-1 635
Autres variations		
<b>Eléments ne pouvant pas être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs</b>		
Gains et (pertes) actuariels au titre des prestations définies	0	0
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE APRÈS IMPÔTS</b>	<b>12 515</b>	<b>8 766</b>
Imputable aux :		
Actionnaires de Floridienne	8 569	7 052
Minoritaires	3 946	1 714



# TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	Notes	31/12/19	31/12/18
Résultat de l'exercice avant impôts		18 522	16 453
Amortissements - pertes de valeur	7, 11	13 404	10 114
Réduction de valeur sur stock		3	3
Résultat des sociétés mises en équivalence		-383	-811
Provisions	21	0	-16
Plus/moins valeurs sur cessions d'actifs	8	-3	-5 079
Impôts de l'exercice	10	-5 501	-3 356
Charges financières	9	4 431	4 133
Autres		-1 942	-1 508
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>28 531</b>	<b>19 935</b>
Variation actifs/passifs circulants			
Stocks	17	-978	-4 888
Créances et autres	27	-7 162	-1 133
Dettes	27	1 873	180
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>		<b>-6 267</b>	<b>-5 841</b>
<b>CASH FLOW NET RELATIF AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		<b>22 264</b>	<b>14 093</b>
Opérations d'investissements			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	11	-1 704	-1 741
Acquisitions d'immobilisations corporelles	12	-20 261	-14 661
Acquisitions d'immobilisations financières sous déduction de trésorerie acquise	13, 15	-2 665	-4 042
Acquisitions d'autres immobilisations financières	13, 15	0	-2
Nouveaux prêts	15	-129	-732
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS</b>		<b>-24 759</b>	<b>-21 178</b>
Opérations de désinvestissements			
Cessions d'immobilisations incorporelles	11	5	10
Cessions d'immobilisations corporelles	12	327	1 210
Cessions d'immobilisations financières sous déduction de trésorerie cédée	13, 15	21	50
Revenus de participations		0	907
Remboursement de prêts	15	280	1 357
<b>TOTAL DES DESINVESTISSEMENTS</b>		<b>632</b>	<b>3 535</b>
<b>TRESORERIE D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-24 127</b>	<b>-17 643</b>
Opérations de financement			
Augmentations de capital des minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle)		0	10 200
Acquisitions et cessions d'actifs financiers courants		26	-281
Nouveaux emprunts et subsides	20	17 259	20 405
Remboursement des dettes financières	20	-17 353	-13 428
Variation du découvert bancaire	20	2 684	-4 451
Charges financières		-4 431	-4 133
Dividendes versés par la maison mère		-2 057	-2 284
Variation des actions propres		0	0
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires		-2 064	-446
<b>TRESORERIE DE FINANCEMENT (+/-)</b>		<b>-5 936</b>	<b>5 581</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>-7 799</b>	<b>2 031</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		29 822	28 671
Variation nette		-7 799	2 031
Ecart de conversion		68	-880
Autres mouvements		0	0
Trésorerie à la clôture de l'exercice		<b>22 091</b>	<b>29 822</b>

# ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Prime d'émission	Réserves de réévaluation	Actions propres	Réserves de consoli- dation	Ecarts de conversion	Capitaux propres de Floridienne	Intérêts minori- taires	Capitaux propres totaux
Solde d'ouverture au 01/01/2018	4 855	30 570	(5)	(1 868)	75 674	(9 152)	100 074	6 267	106 341
Résultat de l'exercice					8 294		8 294	2 226	10 520
Autres éléments du résultat global			(119)			(1 123)	(1 242)	(512)	(1 754)
Résultat global total	-	-	(119)	-	8 294	(1 123)	7 052	1 714	8 766
Augmentations de capital							-		-
Augmentations de capital filiales souscrites par des tiers					7 833		7 833	2 626	10 459
Dividendes et tantièmes payés					(2 056)		(2 056)	(604)	(2 660)
(Achats)/ventes d'actions propres				-			-		-
Options de ventes accordées							-		-
Regroupement d'entreprises							-	10 099	10 099
Solde de clôture au 31/12/2018	4 855	30 570	(124)	(1 868)	89 745	(10 275)	112 903	20 102	133 005
Solde d'ouverture au 01/01/2019	4 855	30 570	(124)	(1 868)	89 745	(10 275)	112 903	20 102	133 005
Résultat de l'exercice					9 108		9 108	4 046	13 154
Autres éléments du résultat global			(146)			(393)	(539)	(100)	(639)
Résultat global total	-	-	(146)	-	9 108	(393)	8 569	3 946	12 515
Augmentations de capital							-		-
Augmentations de capital filiales souscrites par des tiers						-	-		-
Dividendes et tantièmes payés					(2 056)	-	(2 056)	(2 064)	(4 120)
(Achats)/ventes d'actions propres				-			-		-
Options de vente accordées							-		-
Regroupement d'entreprises					312		312	1 662	1 974
Solde de clôture au 31/12/2019	4 855	30 570	(270)	(1 868)	97 109	(10 668)	119 728	23 646	143 374

En 2019, les capitaux propres ont été majoritairement impactés par :

- Le résultat consolidé de l'exercice à concurrence de € 13,2 millions.
- Le dividende payé par la maison-mère aux actionnaires de Floridienne S.A. (€ -2,1 millions) au titre de l'exercice 2018, et les dividendes payés à des minoritaires dans certaines participations consolidées (€ -2,1 millions).
- La variation des écarts de conversion (€ -0,5 million).
- Le poste « regroupement d'entreprises » qui porte sur :
  - Des transferts entre les réserves des minoritaires et du groupe à la suite d'une transaction impactant le pourcentage de détention sur des filiales sans entraîner une modification du pouvoir de contrôle sur ces filiales,
  - Le goodwill sur les actionnaires minoritaires (€ 1,7 million), valorisé à la juste valeur (méthode « full goodwill ») reconnu suite à la prise de contrôle sur la société australienne Bugs for Bugs au 1 janvier 2019.

Concernant l'exercice 2019, le Conseil d'administration de Floridienne proposera à l'Assemblée générale de Floridienne de ne pas distribuer de dividendes en raison des incertitudes actuelles liées à l'épidémie de coronavirus COVID-19.

# NOTES

## NOTE 1 : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

FLORIDIENNE S.A. est une société anonyme dont le siège social est établi en Belgique, Drève Richelle 161 P Boîte 4 à 1410 Waterloo (n° d'entreprise 0403.064.593).

Les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2019 portent sur une période de 12 mois clôturée le 31 décembre 2019 et regroupent ceux de la Société ainsi que des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation tel que décrit dans le rapport annuel.

FLORIDIENNE est un Groupe industriel belge qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Ses activités se concentrent sur trois secteurs : Gourmet Food, Life Sciences et Chemicals. Floridienne vise des participations majoritaires ou à 50/50 avec des partenaires adhérant à ses valeurs d'esprit d'entreprise, de respect des personnes et des engagements, d'ouverture sur le monde et d'innovation au service du développement durable.

Le Groupe est coté à la Bourse Euronext Bruxelles (ISIN BE 0003215143), ce qui lui donne une visibilité internationale et un accès aux marchés des capitaux lui permettant de mener à bien son développement.

La Société est détenue à 81,88% par des actionnaires nominatifs privés et à 8,44% par la Société Régionale d'Investissement Wallonne (S.R.I.W.). Floridienne détient 1,74% de ses propres titres. Le solde des titres (7,94%) se trouve sous une forme dématérialisée.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 25 mars 2020 selon le principe de continuité d'exploitation, en milliers d'euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

## NOTE 2 : BASE DE PREPARATION

### (a) Déclaration de conformité

Le Conseil d'administration atteste qu'à sa connaissance :

- Les états financiers au 31 décembre 2019 établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Floridienne et des entreprises comprises dans la consolidation.
- Le rapport de gestion contient un exposé fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation de Floridienne et des entreprises comprises dans sa consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.
- Le rapport de gestion contient un exposé fidèle des événements importants et des principales transactions entre parties liées qui ont eu lieu pendant l'exercice, et de leur incidence sur les états financiers.

### (b) Principes généraux et normes applicables :

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche.

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les normes IFRS requiert l'utilisation de certaines estimations comptables critiques. Elle exige également de la direction quelle exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des conventions comptables du Groupe. Les domaines impliquant un niveau plus élevé de jugement ou de complexité, ou les domaines dans lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers consolidés, sont repris dans la Note 2.

### (c) Changements obligatoires de méthodes comptables :

Les normes et interprétations nouvelles et amendées suivantes ont été appliquées à compter de l'exercice 2019. A l'exception de la norme IFRS 16 mentionnée ci-dessous, celles-ci n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés de FLORIDIENNE.

#### IFRS 16 – Contrats de location

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les contrats transférant au groupe l'usage d'actifs sur une durée déterminée en contrepartie de paiements sont comptabilisés en tant qu'actifs de droit d'usage (« right-of-use assets ») en contrepartie de dettes de location (« lease liabilities »). Le périmètre des contrats par entité a été revu de manière systématique en réappréciant, pour chacun d'eux, l'existence d'une location (« lease ») selon les critères de la norme IFRS 16 et en excluant, en application des options prévues par la norme, les locations de moins de douze mois (« short term lease ») et les locations d'actifs de faible valeur, les redevances de ces dernières étant comptabilisées en charges. Le Groupe a jugé qu'une « faible valeur » signifie que la valeur neuve ne dépasse pas € 25.000. Le fait de ne retenir que les actifs d'une valeur supérieure à € 25.000 dans l'application de la norme IFRS 16 a été jugé comme suffisamment représentatif des actifs de location détenus par le groupe Floridienne, l'impact étant estimé entre € 0,2 million et € 0,3 million pour les contrats de location au-dessous de € 25.000.

Un taux d'actualisation reflétant le taux d'intérêt réel a été utilisé (taux d'intérêt implicite). A défaut de taux d'intérêts implicites disponibles ou dans le cas d'une valeur résiduelle significative (pour des actifs immobiliers par exemple), les contrats ont été actualisés aux taux d'emprunts marginaux des preneurs au 1<sup>er</sup> janvier 2019. A la date de transition, le taux moyen d'emprunt marginal ressort à 2,89%.

Le groupe Floridienne applique la norme IFRS 16 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 selon l'approche rétrospective simplifiée. En application de cette méthode, l'impact sur le bilan et le compte de résultat est calculé comme si le bail prenait effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019 sans retraitement des comptes comparatifs des exercices antérieurs et sans impact sur les capitaux propres d'ouverture. Les actifs de droit d'usage ont été évalués pour leur valeur amortie à la date de transition. L'engagement de location au 1<sup>er</sup> janvier 2019 s'élève à € 4,8 millions en valeur non actualisée, correspondant à une dette de location actualisée de € 4,4 millions.

Jusqu'au 31 décembre 2018, seules les locations financement donnaient lieu à la comptabilisation de dettes de location, les locations simples étant présentées en résultat sous les lignes « Autres charges d'exploitations » et dans les « Contrats de location simple » de la note 26 sur les actifs et passifs éventuels, droits et engagements du rapport annuel 2018 du groupe.



Pour les contrats de locations financements, précédemment classifiés comme des leasings en application de la norme IAS 17, aucun ajustement n'a été apporté. Les actifs du droit d'utilisation (« right-of-use assets ») et les dettes d'obligation locative (« lease liabilities ») sont alors inchangés par rapport aux actifs/passifs reconnus historiquement en application de la norme IAS 17.

Le Groupe a déterminé la durée du contrat de location comme le temps pour lequel le contrat n'est pas résiliable auquel s'ajoute toute option de prolongation que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer et toute option de résiliation que le preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer. Le Groupe juge que le contrat de location n'est plus exécutoire quand le preneur et le bailleur ont chacun le droit de terminer le contrat de location sans autorisation de l'autre partie et sans payer une pénalité plus que négligeable (IFRS 16.B34).

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les engagements hors bilan présentés au 31 décembre 2018 et la dette de location comptabilisée au 1<sup>er</sup> janvier 2019

En EUR milliers	1 janvier 2019
Location simple (*)	396
Identification d'engagements de location supplémentaires (options de prolongements et terminaison)	-
Actualisation	-395
Autres	4 430
<b>Dette de location</b>	<b>4 431</b>

(\*) Note 26 du rapport annuel 2018

Le poste « Autres » porte principalement sur l'impact lors de la réévaluation de la notion « lease term » selon les définitions de IFRS 16.

Le tableau suivant présente l'impact du changement de méthode sur le bilan consolidé au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

En EUR milliers	1 janvier 2019
Actifs non courants	
Immobilisations corporelles	4 431
Actifs d'impôts différés	-
<b>Total des actifs</b>	<b>4 431</b>
Capitaux propres	-
Dettes d'obligation locative (passifs non courants)	3 171
Dettes d'obligation locative (passifs courants)	1 260
<b>Total des passifs et capitaux propres</b>	<b>4 431</b>

#### IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements des impôts sur le résultat.

Cette interprétation précise comment traiter les incertitudes relatives à l'évaluation des impôts sur le résultat. L'entité doit présumer que l'administration fiscale dispose de toute l'information nécessaire pour réaliser ses contrôles. L'interprétation indique les critères à examiner pour déterminer si plusieurs incertitudes doivent être traitées de manière globale ou séparée. Elle impose à l'entité d'apprécier s'il est probable que l'administration fiscale accepte un traitement fiscal incertain et d'en tirer les conséquences.

L'interprétation requiert de réexaminer les jugements et estimations en cas de changement dans les faits et circonstances. Le groupe intégrant déjà ces critères dans son processus d'évaluation, aucun impact significatif n'est associé à l'entrée en vigueur de cette interprétation.

#### Amendement à IAS 19 – Modification, réduction ou liquidation d'un régime.

Cet amendement requiert une mise à jour des hypothèses actuarielles utilisées pour calculer le coût des services rendus, la désactualisation et le rendement normatif des actifs du régime et droits à remboursement, après un amendement de régime, une réduction ou une liquidation. Les actuaires intégraient déjà ces dispositions dans leurs travaux d'évaluation au titre de bonnes pratiques. Dans cette mesure, aucun impact n'est associé à l'entrée en vigueur de cette interprétation.

Par ailleurs, les amendements à IFRS 9 – Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative – et à IAS 28 – Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises – ne sont pas applicables au groupe.

#### (d) Textes en vigueur après la date de clôture

Le Groupe n'a pas anticipé l'application de normes et interprétations nouvelles et amendées qui entrent en vigueur après le 31 décembre 2019, à savoir :

- amendements à IAS 1 et IAS 8 – Modification de la définition du terme « significatif » (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020) ;
- amendements à IFRS 3 – Regroupements d'entreprises (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, mais non encore adoptés au niveau européen). Cet amendement porte principalement sur la définition d'un « business » et donne des informations dans la détermination de l'acquisition d'un « business » ou d'un « actif » ;
- amendements des références au Cadre conceptuel de l'information financière dans les normes IFRS (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, mais non encore adoptés au niveau européen) ;
- amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 – Réforme des taux d'intérêts de référence (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020) ; et
- IFRS 17 – Contrats d'assurance (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 (récemment reporté au 1<sup>er</sup> janvier 2023), mais non encore adoptée au niveau européen).

L'application future de ces normes et amendements ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

### (e) Recours à des estimations et jugements

Dans le cadre de la préparation des états financiers selon les normes IFRS, il incombe à la direction du Groupe d'établir un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Celles-ci ont une incidence sur l'application des principes ainsi que sur les montants rapportés en termes d'actifs et de passifs mais aussi en termes de charges et de produits.

Ces estimations et hypothèses s'appuient sur des expériences passées et sur divers autres éléments pouvant être considérés comme pertinents.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées et révisées chaque année. Tout changement d'une estimation est comptabilisé au cours de la période pendant laquelle il est opéré, à la condition qu'il n'ait d'incidence que sur cette période.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'estimation, d'incertitude et de jugements critiques lors de l'application des principes comptables, et qui ont un impact majeur sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont relatives aux :

- **Tests de perte de valeur.** Lors de la clôture de nos états financiers nous avons réalisé une valorisation de nos différentes unités génératrices de trésorerie selon la méthode DCF (basée sur des budgets sur 3 ans approuvés par le Conseil d'administration des entités juridiques) pour laquelle nous détaillons la méthode et les résultats dans la Note 11.
- **Valorisation actuarielle** de nos plans de pension à prestation définie (DB-plans) conclus au niveau de FLORIDIENNE SA pour ses employés cadres. Le Groupe n'a pas procédé à une réestimation de ces plans de pension au 31 décembre 2019 étant donné que le nombre de bénéficiaires dans le plan reste très limité et qu'il a été jugé que les paramètres (population, hypothèses actuarielles, etc.) sous-jacents ont peu évolué pendant l'exercice 2019. Lors de la dernière valorisation actuarielle de notre plan de pension à prestation définie, réalisée au 31 décembre 2014, nous avons retenu les hypothèses suivantes : discount rate de 0,70%, future salary increase de 3,00%, social security increase de 2,00%, pension and death ceiling increase de 2,00% et tables de mortalité MR-3/FR-3. Jusqu'en 2014, le Groupe réalisait une valorisation actuarielle chaque année. Vu le nombre de bénéficiaires très limité, il a été décidé d'actualiser la valorisation lorsque les bénéficiaires ou les hypothèses actuarielles connaissent une évolution significative. Fin 2019, le Groupe a jugé, tenant compte des paramètres utilisés lors de la dernière mise à jour, de ne pas procéder à une réévaluation des obligations actuarielles au niveau de FLORIDIENNE SA. Pour les autres entités du groupe, une mise à jour a eu lieu.
- **Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (société non cotée).** Les investissements qui ne sont pas cotés sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable par une autre technique de valorisation sont maintenues au coût historique.
- **Impôts.** Les actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales à récupérer sont comptabilisés dans la mesure où il est établi sur base des business plans des entités qu'il existe une probabilité élevée que les bénéfices imposables des 3 prochaines années permettent aux pertes fiscales et crédits d'impôts d'être utilisés. Les entités du groupe qui cumulent plusieurs années de pertes consécutives ne comptabilisent par ailleurs pas d'impôts différés.
- **Provisions.** L'impact des obligations environnementales dans le secteur chimique est estimé sur base des meilleures données disponibles à la clôture, en tenant compte des charges probables liées à l'adaptation des processus de production et au renouvellement des permis d'exploitation.
- **Evaluation du contrôle sur les filiales, co-entreprises et entreprises associées.** Conformément à la norme IFRS 10 (IFRS 10.B80-B83), le Groupe a mis à jour son appréciation sur le « contrôle » exercé sur les filiales et co-entreprises en 2018. Cette mise à jour a principalement eu un impact sur l'appréciation de son pouvoir de contrôle sur la société Biobest Maroc, société détenue à 50% et consolidée (jusqu'au 30 juin 2018) par mise en équivalence (« equity method »).

En effet, sur la base des faits et circonstances, le Groupe est d'avis qu'il exerce le contrôle (exclusif) de facto sur les activités principales de la société depuis juillet 2018. Ce jugement est notamment motivé par plusieurs arguments (démontrés) indiquant que le Groupe (i) détient le pouvoir sur les activités pertinentes de la société (ii) est exposé à des rendements variables de cette entité et (iii) a la capacité d'utiliser son pouvoir afin d'impacter ses rendements. Sur la base des faits et circonstances (IFRS 10.B18), le management a considéré que le Groupe dispose (dorénavant) de la possibilité de diriger les activités pertinentes de l'entité.

Sur base de cette analyse, la société Biobest Maroc est consolidé globalement depuis le 1er juillet 2018. Cette prise de contrôle a été traitée comme une « acquisition par étapes » (Step acquisition – IFRS 3). Selon cette norme, lors d'une prise de contrôle d'une entité dans laquelle l'acquéreur détenait déjà un investissement minoritaire, il y a lieu de réévaluer, via le compte de résultats, la quote-part d'intérêts détenue par l'acquéreur dans la société acquise avant la prise de contrôle, sur la base de la juste valeur déterminée à la date de prise de contrôle (IFRS 3.42).

L'impact sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2018 est repris dans le tableau ci-dessous.

#### Impact sur le compte de résultats

- Plus-value (EUR) .....4.789.011

#### Impact sur les fonds propres

- Fonds propres consolidés .....15.580.957

- Fonds propres Floridienne .....4.356.650

- Fonds propres tiers .....11.224.307

#### Nouveau goodwill généré

- Goodwill .....12.056.212

### (f) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers de chaque entité du Groupe sont présentés dans la devise principale de l'environnement économique dans lequel la société exerce ses activités (sa devise fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont exprimés dans la devise fonctionnelle de Floridienne, à savoir l'Euro, qui est la devise de présentation des états financiers consolidés.

La détermination de la devise de l'environnement économique (devise fonctionnelle) fait l'objet d'un jugement du management sur base de facteurs spécifiques liés aux transactions réalisées par la société. Dans les cas où la devise fonctionnelle devrait être modifiée, l'entité appliquerait la nouvelle devise fonctionnelle de façon prospective.

## NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Les états financiers consolidés, établis avant répartition bénéficiaire, comprennent ceux de FLORIDIENNE S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les co-entreprises et entreprises associées mises en équivalence. Les filiales, co-entreprises et entreprises associées importantes clôturent leurs comptes au 31 décembre.

### 1. Principes de consolidation

Le Groupe exerce le contrôle sur une filiale, quand les critères suivants sont rencontrés :

- pouvoir sur l'autre entité;
- exposition, ou droits, à des rendements variables de cette autre entité, et
- capacité d'utiliser son pouvoir afin d'influencer ses rendements.

#### Sociétés contrôlées

Les sociétés contrôlées sont les entités pour lesquelles le Groupe est exposé à des rendements variables en raison de ses liens avec ces entités et dispose de la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que FLORIDIENNE détient sur ces entités. Les sociétés contrôlées sont consolidées.

Les soldes et transactions intra-groupe ainsi que les résultats latents sont éliminés. Les sociétés nouvellement acquises sont consolidées dès la date de prise de contrôle.

#### Co-entreprises

Une coentreprise est une entreprise sur laquelle FLORIDIENNE exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties et pour laquelle les parties ont des droits sur l'actif net de l'entreprise. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Ces coentreprises sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

#### Entreprises associées

Si le Groupe a une influence notable dans une société, la participation détenue dans celle-ci est considérée comme une entreprise associée. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Une participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date à laquelle elle devient une participation dans une entreprise associée ou une co-entreprise. Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une entreprise associée ou une co-entreprise est comptabilisée au coût lors de la comptabilisation initiale. En l'absence de définition dans les normes de la notion de coût, le Groupe considère en cas de passage d'une participation disponible à la vente à une entreprise associée, la juste valeur à la date de la première mise en équivalence comme le coût. La réserve de réévaluation constituée jusqu'à cette date est transférée en réserves consolidées.

### 2. Regroupements d'entreprises et Goodwill

Quand le Groupe acquiert une entité, les actifs et passifs identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée dans un regroupement d'entreprises correspond à la juste valeur des actifs transférés (y compris la trésorerie), des passifs assumés et des instruments de capitaux propres émis par le groupe en échange du contrôle de l'entité acquise. Les coûts directement liés à l'acquisition sont généralement comptabilisés en résultat.

Le goodwill est évalué comme étant la différence positive entre les deux éléments suivants :

- la somme de (i) la contrepartie transférée et, le cas échéant, (ii) du montant des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) dans l'entité acquise et (iii) de la juste valeur des participations déjà détenues par le groupe préalablement à la prise de contrôle ;
- et le montant net à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables acquis et assumés.

Si, après confirmation des valeurs, cette différence s'avère négative (« Badwill »), ce montant est immédiatement comptabilisé en résultat en tant que profit.

Le goodwill est porté à l'actif du bilan, sous la rubrique « Goodwill » et fait l'objet d'un test de dépréciation annuel (« impairment test ») qui consiste à comparer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») auxquelles le goodwill a été affecté à leur valeur comptable (y compris le goodwill). Si cette dernière est supérieure, une dépréciation est constatée en résultat. Le goodwill sur les participations mises en équivalence est intégré dans la valeur des participations mises en équivalence.

Dans l'évaluation du goodwill telle qu'exposée ci-dessus, le montant des participations ne donnant pas le contrôle est, en général, évalué, à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entité acquise (principe de « partial goodwill method »). Cependant, lors de la comptabilisation de la prise de contrôle sur Biobest Maroc (cf. supra) et la prise de contrôle sur la société australienne Bugs for Bugs au 1er janvier 2019, le Groupe a opté pour l'application de l'option « full goodwill » ce qui signifie que le « minoritaire » (participation ne donnant pas le contrôle) a été évalué à la juste valeur avec la contrepartie en goodwill (principe de « full goodwill »).

Lors d'une prise de contrôle réalisée par phases, le goodwill est dégagé à chaque opération sur base des actifs nets identifiables des entreprises concernées. A la date de prise de contrôle, les actifs et passifs identifiables des entreprises acquises sont reconnus à leur juste valeur et les ajustements éventuels de juste valeur relatifs aux intérêts comptabilisés antérieurement sont comptabilisés dans les fonds propres comme réserve de réévaluation.

Lorsque le Groupe cesse d'exercer le contrôle sur une filiale, la participation restante détenue dans celle-ci est réévaluée à la juste valeur à la date de la transaction, et la variation par rapport à la valeur comptable de cette participation avant la transaction est prise en résultat. En outre, les montants précédemment comptabilisés en autres éléments du résultat global liés à cette entité (fonds propres) sont recyclés en compte de résultat.

### 3. Monnaies étrangères

Les comptes du Groupe sont présentés en milliers d'euro (KEUR).

Les transactions en monnaies étrangères sont initialement converties dans les comptes des sociétés du Groupe au taux de change applicable à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant du règlement de telles transactions et de la conversion d'actifs et passifs monétaires libellés en d'autres devises sont portés au compte de résultat comme « revenus financiers » ou « charges financières ».

Les postes monétaires du bilan sont, à la date de clôture des comptes, convertis au cours de fin de période.

Dans le cadre de la consolidation, les actifs et passifs des entités étrangères sont convertis en EUR au cours de fin de la période. Les résultats sont convertis en EUR au cours moyen de la période. Les écarts de conversion qui apparaissent sont transférés à la rubrique « écarts de conversion » en autres éléments du résultat global.

Les principaux taux utilisés sont au 31 décembre 2019 :

Devises	Taux Clôture		Taux Moyen	
	2019	2018	2019	2018
USD	0,890155	0,873362	0,893189	0,846405
CAD	0,685025	0,640820	0,673065	0,653508
MXN	0,047125	0,044460	0,046388	0,044021
HKD	0,114321	0,111514	0,113994	0,107995
TRY	0,149604	0,165049	0,157298	0,175457
MGA	0,243612	0,249851	0,246011	0,253701
RON	0,209074	0,214431	0,210717	0,214866
GBP	1,175364	1,117905	1,139850	1,130272
MAD	0,093208	0,091258	0,092856	0,090030
AUD	0,625195	0,616523	0,620890	0,632948

### 4. Avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe a mis en place plusieurs plans de pension de retraite ou indemnités de départ à la retraite. Ces plans existent en Belgique, France et Turquie. Ces plans sont soit à cotisations définies, soit à prestations définies.

#### Assurance groupe (Belgique)

Au sein du Groupe, différentes filiales belges ont souscrit des contrats d'assurance groupe au profit de leur personnel. La législation belge prévoit que l'employeur doit garantir un rendement sur la contribution de l'employeur et sur la contribution personnelle, ce qui crée un passif potentiel pour l'employeur. Ce rendement (légal) s'élevait au 31 décembre 2015 à 3,25% pour la contribution de l'employeur et à 3,75% pour la contribution personnelle. Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le rendement est fixé sur une base annuelle avec un minimum de 1,75% et un maximum de 3,75%. A partir de l'exercice 2016, le rendement a été fixé à 1,75% pour les 2 types de contributions. Etant donné que ces filiales seront tenues d'effectuer des paiements supplémentaires si le rendement moyen sur les contributions patronales et sur les contributions personnelles n'est pas atteint, ces plans qualifient comme des « hybrid plan » qui doivent, selon l'IAS 19, être considérés comme des plans de pension à prestations définies. En absence d'une norme ou d'une interprétation spécifiquement applicable à ces types de plans de pensions, le Groupe valorise l'obligation selon la méthode de la « valeur intrinsèque » (la somme des différences individuelles entre les réserves mathématiques et les réserves minimales garanties).

#### Régimes à cotisations définies

Le groupe participe, selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution de réserves pour la retraite de son personnel en versant, sur une base obligatoire ou facultative, des cotisations à des organismes extérieurs tels que des caisses de retraite, des compagnies d'assurance ou des établissements financiers.

Ces régimes, sans garantie sur le niveau des avantages versés, constituent des régimes à cotisations définies. Ces cotisations sont comptabilisées dans le poste « Frais de personnel ».

#### Régimes à prestations définies

Floridienne SA contribue pour ces employés cadres à un plan de pension à prestations définies. La valorisation du montant des engagements (DBO – *Defined Benefit Obligation*) liés à ce plan du type prestations définies est effectuée suivant la méthode « *Projected Unit Credit* » conformément à la norme IAS 19. Cette valorisation utilise des hypothèses actuarielles financières et démographiques. Celles-ci sont utilisées pour valoriser les services rendus sur l'exercice sur la base d'une estimation du salaire de fin de carrière. Les provisions (ou actifs) comptabilisées correspondent à la valeur actualisée de l'engagement, diminuée de la juste valeur des actifs du régime, éventuellement plafonnée. En cas de surplus, l'actif net comptabilisé est limité à la valeur actuelle de l'avantage économique disponible sous forme de réduction des cotisations futures ou d'un remboursement. Les taux d'actualisation utilisés pour actualiser les engagements et calculer le rendement normatif des actifs en résultat sont arrêtés conformément aux règles prescrites par IAS 19.

A noter que les plans de pension à prestations définies sont uniquement limités aux quelques employés cadres de Floridienne SA, qu'ils sont dès lors extrêmement limités dans le Groupe Floridienne, et qu'ils ne font – sous condition des hypothèses actuarielles stables et d'une population stable des bénéficiaires – plus systématiquement l'objet d'une réévaluation actuarielle chaque année. Au 31 décembre 2019, le Groupe n'a pas procédé à une réestimation de l'obligation nette étant donné que des primes d'assurance sont payées pendant l'année, que les hypothèses actuarielles n'ont pas connues d'évolutions significatives par rapport à la dernière valorisation (31 décembre 2014) et que la population très limitée (4 personnes) n'a pas évolué de façon significative entre-temps.

Dans certains pays (principalement en France et Turquie) des plans d'indemnités de départ à la retraite existent. Ces plans ou obligations ne sont pas « funded » et font l'objet d'une constitution de provision selon la méthode « *Projected Unit Credit* » chaque année. Au 31 décembre 2019, le DBO (*Defined Benefit Obligation*) total s'élève à € 1,5 million. En raison de l'impact non significatif et de

simplification, les gains/pertes de réestimation pour ces plans sont pris en résultat de l'exercice.

## 5. Impôts

Les impôts sur les bénéfices de la période regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits en compte de résultat sauf s'ils portent sur des éléments inscrits directement en capitaux propres. Dans ce cas, ils sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts courants désignent les impôts à payer sur les bénéfices imposables de la période ainsi que les éventuelles régularisations des périodes antérieures. Ces impôts sont calculés selon les normes fiscales des pays de chaque entité.

Les impôts différés sont calculés sur base des différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des éléments de bilan. Ils sont évalués au taux d'imposition en vigueur à la date de clôture du bilan. L'impôt différé n'est pas comptabilisé lorsque les différences temporelles proviennent d'un goodwill non déductible fiscalement, de la comptabilisation initiale d'éléments d'actifs ou de passifs relatifs à une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable au moment de la transaction, ou d'investissements dans des filiales tant qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés repris au bilan sont compensés par unité fiscale.

Les actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales à récupérer sont reconnus dans une entité fiscale lorsqu'il y a des indicateurs satisfaisants de rentabilité future dans cette société permettant d'entrevoir la récupération de ces pertes fiscales dans un délai raisonnable. Ces tests de récupération sont faits sur base des budgets de ces sociétés (entités fiscales). Les hypothèses retenues à la base des budgets sont les mêmes que les hypothèses budgétaires retenues dans le test annuel de perte de valeur. Les éléments qui sont considérés dans l'évaluation de la probabilité des bénéfices futurs taxables sont principalement (1) la profitabilité passée (au moins 2 années consécutives de profits sont jugés nécessaires pour reconnaître des impôts différés actifs) et (2) la profitabilité attendue sur les 3 années à venir sur base des budgets (futur prudent et prévisible).

## 6. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements.

Le Groupe ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus. Les frais de développement sont inscrits à l'actif si, et seulement si, toutes les conditions (IAS 38) suivantes sont remplies :

- le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable ;
- la faisabilité technique du produit a été démontrée ;
- le produit ou procédé sera commercialisé sur le marché ou utilisé en interne ;
- les actifs généreront des avantages économiques futurs (un marché potentiel existe pour le produit ou, s'il est destiné à être utilisé en interne, son utilité future a été démontrée) ;
- les ressources techniques, financières et autres nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Les dépenses de développement englobent les frais de personnel, le coût des matières premières et des services directement attribuables aux projets.

Les immobilisations incorporelles sont amorties à partir du moment où l'actif est disponible, c'est-à-dire lorsqu'il est dans l'état nécessaire pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction (« available for use »). Les dépenses de développement qui ne répondent pas aux conditions susmentionnées sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

Le Groupe n'a pas d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie autre que les goodwill.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif si elles sont contrôlées en vertu d'un titre de propriété ou d'un contrat de location financement qui transfère les risques et avantages inhérents à la propriété. Les immobilisations corporelles sont initialement évaluées au coût d'acquisition ou de production.

Le coût initial des immobilisations corporelles en location financement est le plus faible entre la juste valeur de l'actif et la valeur actualisée des paiements minimums futurs. Le coût des immobilisations corporelles incorpore le coût des emprunts finançant leur construction ou production lorsqu'elles nécessitent une durée d'élaboration prolongée. Le coût des immobilisations corporelles est diminué, le cas échéant, du montant des subventions publiques finançant leur acquisition ou construction.

Les dépenses d'entretien et de réparation sont immédiatement comptabilisées en charges sous la rubrique « Autres produits et charges d'exploitation ». Le coût des immobilisations corporelles intègre, notamment pour les installations industrielles satellites construites sur les terrains de clients, la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation ou démantèlement, lorsqu'une obligation



actuelle existe. Les immobilisations corporelles sont ultérieurement évaluées au coût, diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur cumulés.

Les amortissements sont répartis systématiquement sur la durée d'utilité attendue des différentes catégories d'immobilisations corporelles en utilisant la méthode linéaire. Les durées d'utilité estimées des éléments les plus significatifs des immobilisations corporelles se situent dans les intervalles suivants :

#### Immobilisations incorporelles

- marques .....	10 à 20 ans
- listes de clients .....	5 à 10 ans
- dépenses de développement .....	max. 5 ans
- know-how ou procédés de fabrication .....	5 à 10 ans
- logiciels développés pour l'exploitation .....	max. 5 ans

#### Immobilisations corporelles

- terrains .....	illimité
- constructions .....	20 ans
- agencements et aménagements des constructions ..	10 à 15 ans
- installations industrielles .....	3 à 10 ans
- matériel et outillage .....	3 à 8 ans
- matériel de transport .....	3 à 5 ans
- matériel de bureau .....	5 à 10 ans
- matériel informatique .....	3 à 5 ans
- mobilier de bureau .....	5 à 10 ans
- autres .....	max. 20 ans

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements.

Sauf pour les immobilisations incorporelles qui ne font pas l'objet d'un amortissement et qui sont alors soumises à un test de perte de valeur annuel, les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de perte de valeur uniquement quand il existe un indicateur montrant que leur valeur comptable ne pourrait pas être recouvrable par leur utilisation ou leur vente. S'il existe une indication en ce sens, le montant de l'actif recouvrable est estimé afin de chiffrer la perte de valeur éventuelle.

Si un actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendant de ceux d'autres actifs, le Groupe procède à une estimation du montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient cet actif. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable d'un actif (unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

Lorsque la perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, sans toutefois être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location financement sont repris au bilan conformément à la nature des actifs détenus. L'obligation correspondante est enregistrée dans les dettes financières. Les charges financières sont enregistrées en compte de résultat sur la durée du contrat.

Les subventions liées à l'achat d'immobilisations sont présentées au bilan sous un poste distinct du passif.

Leur prise en résultats est enregistrée distinctement en produits, au même rythme que l'amortissement des actifs concernés.

## 7. Stocks

Les stocks sont comptabilisés en tant qu'actifs à la date à laquelle les risques, avantages et le contrôle sont transférés au Groupe. Lors de la vente, leur sortie est comptabilisée en contrepartie d'une charge à la même date que le produit correspondant. Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou du prix de revient et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend le coût des matériaux directs et, le cas échéant, les coûts de la main d'œuvre et les frais généraux qui ont été nécessaires pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur des stocks est déterminée en application de la méthode du prix moyen pondéré ou de l'identification par lot lorsque celle-ci est possible.

Les stocks biologiques (Biobest) sont valorisés conformément à la norme IAS 41 (« Agriculture ») à la juste valeur diminuée des coûts de vente (frais estimés au point de vente).

- Juste valeur. La juste valeur est définie par IFRS 13 comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché.

Les stocks biologiques consistent en plusieurs variétés de bourdons qui se vendent à des prix différents et sur des marchés (géographiques) différents avec des prix différents pour les mêmes types de bourdons. Il n'y a pas de prix officiels disponibles. Un jugement est donc nécessaire pour déterminer la juste valeur, par type de bourdon. Le Groupe a recours à une valorisation de la juste valeur sur base des données de marchés observables (level 2), principalement les accords avec ses clients sur les prix, par type de bourdon et cela en prenant en considération des prix de vente moyens des transactions récentes. Ces transactions récentes sont les meilleurs indicateurs des prix cotés étant donné le cycle d'élevage relativement court (+/- 10 semaines) et la très grande rotation des stocks. Des ajustements à ces données d'entrée sont apportés pour prendre en compte des facteurs spécifiques, notamment le degré d'achèvement et le pourcentage de survie (déterminé sur base de l'expérience du passé).

- Les frais estimés au point de vente. Il s'agit des frais (frais de production et frais de vente (emballage)) encore à encourir avant que les bourdons ne soient commercialisables.

## 8. Instruments financiers

Les créances et dettes opérationnelles sont comptabilisées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement au coût amorti (soit généralement à la valeur nominale) déduction faite, pour les créances, des pertes de valeur couvrant les montants non recouvrables.

Pour les créances commerciales et autres actifs financiers, IFRS 9 requiert l'application d'un modèle fondé sur les pertes anticipées (ECL – Expected Credit Loss) aux créances commerciales et autres actifs financiers en opposition à un modèle fondé sur les pertes avérées appliqué jusqu'au 31 décembre 2017. En particulier, IFRS 9 exige notamment que le groupe comptabilise une dépréciation sur créances commerciales et autres actifs financiers dès la date de comptabilisation initiale de celles-ci. L'appréciation des pertes de crédit attendues est effectuée sur une base individuelle ou collective en prenant en compte les données historiques sur les retards de paiement, les informations sur les circonstances actuelles, ainsi que les informations prospectives. Le Groupe a - vu le type de clients et la souscription d'assurances de crédit dans certaines filiales - très peu d'historique de pertes de crédit permettant d'appliquer un modèle fiable de calcul pour les pertes attendues et applique plutôt l'approche individuelle.

La trésorerie comprend la caisse et les comptes à vue. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, qui ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, et qui ne présentent pas un risque important de changement de valeur. Ces éléments sont portés au bilan à la valeur nominale. Les découverts bancaires sont inclus dans les passifs financiers courants.

Les autres actifs financiers courants cotés en Bourse sont considérés comme actifs de « trading » et sont valorisés à leur juste valeur. Les écarts sont immédiatement reconnus en résultats.

Les autres actifs financiers non courants (participations de private equity non détenues à des fins de transactions et sur lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable) sont disponibles à la vente. A défaut de cotation sur un marché actif, ces actifs financiers sont maintenus au coût historique si leur juste valeur ne peut pas être évaluée de manière fiable par une autre technique de valorisation. Dans les cas où la juste valeur peut être déterminée de façon fiable, les variations positives de juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres. Les pertes de valeur importantes ou durables sont actées lorsque leur coût historique excède l'estimation de leur juste valeur.

Les emprunts bancaires sont initialement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur coût amorti (montant initial diminué des remboursements en principal et majoré, ou diminué, de l'amortissement cumulé de toute différence entre le montant initial et la valeur à l'échéance).

Les **dettes liées aux options d'achat et de vente sur les actionnaires minoritaires** (considérées comme des « options croisées ») sont initialement reconnues à la meilleure estimation du montant de règlement (« *best estimate of the redemption amount* »). A chaque clôture, l'estimation de ces dettes est revue et le Groupe a retenu comme approche de reconnaître les variations ultérieures de la dette constatée (option de vente / achat sur intérêts minoritaires) en « Autres Eléments du Résultat Global » (OCI – fonds propres) et non en résultats. Malgré le fait que l'IASB préconise la prise en résultat des variations (IFRS 9), cette approche est jugée acceptable à la lumière des textes IFRS 10.23 et IFRIC 17.

### Instruments financiers dérivés

Les filiales du groupe souscrivent parfois à des instruments financiers, dans le but exclusif de couvrir les risques économiques auxquels elles sont exposées. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire de souscription du contrat de couverture. Toutefois, seuls ceux qui satisfont les critères de comptabilité de couverture définis par la norme IFRS 9 font l'objet des traitements comptables décrits ci-après.

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture sont immédiatement comptabilisées en résultat. Toute opération qualifiée de couverture est documentée par référence à la stratégie de couverture en identifiant le risque couvert, l'élément couvert, l'élément de couverture, la relation de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. L'évaluation de l'efficacité de couverture est mise à jour à chaque date de clôture.

Les dérivés sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ultérieurement, la juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture par référence aux conditions de marché et à IFRS 13 – *Evaluation à la juste valeur*.

Les dérivés comptabilisés à l'actif et au passif sont classés dans les rubriques « Autres actifs/passifs non courants » et « Autres actifs/passifs courants » selon leur maturité. La comptabilisation des dérivés de couverture varie selon qu'ils sont désignés de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie ou de couverture d'investissements nets dans des activités à l'étranger.

FLORIDIENNE a recours d'une façon très limitée aux instruments dérivés et peut effectuer des opérations sur des options call ou put. Ces opérations s'effectuent dans le cadre d'une documentation bien établie et font l'objet d'analyses préalables précises et adéquates et d'un suivi systématique.

Les sociétés opérationnelles consolidées utilisent différents types d'instruments financiers dérivés dans diverses stratégies de couverture décrites ci-dessous.

### Couverture de juste valeur

Lorsque les variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé sont susceptibles d'affecter le résultat, ces variations peuvent être couvertes par une couverture de juste valeur. L'élément couvert et l'instrument de couverture sont réévalués symétriquement en contrepartie du résultat à chaque date de clôture. L'incidence en résultat est limitée à la part inefficace de la couverture.

### Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations défavorables de flux de trésorerie liés à un actif ou passif comptabilisé ou une transaction future hautement probable, quand ces variations sont susceptibles d'affecter le résultat. A chaque date de clôture, la part efficace de la couverture et le cas échéant, les variations de la valeur temps des options et des points de terme des contrats à terme, sont comptabilisés en capitaux propres. La part inefficace est comptabilisée en résultat. Lorsque la transaction est comptabilisée, les éléments antérieurement comptabilisés en capitaux propres sont reclassés en résultat simultanément à la comptabilisation de l'élément couvert. En cas de déqualification d'un dérivé, c'est-à-dire d'interruption de la

comptabilité de couverture, la part efficace de la couverture antérieurement comptabilisée en capitaux propres est amortie en résultat opérationnel ou financier, selon la nature de l'élément couvert.

### 9. Provisions

Les provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation juridique (legal obligation) ou implicite (constructive obligation) à la date du bilan et qui :

- résulte d'un élément passé
- engendrera de manière probable des charges et des flux de trésorerie
- dont le montant peut être déterminé de façon fiable.

Le montant de la provision correspond à l'estimation la plus précise de la dépense requise pour éteindre l'obligation.

Les provisions sont comptabilisées en contrepartie du résultat, à l'exception de certaines provisions pour réhabilitation dont la contrepartie est incorporée dans le coût des actifs dont la construction a créé l'obligation.

Les provisions dont le règlement est prévu dans les douze mois après la date de clôture ou dont le règlement peut survenir à tout instant ne sont pas actualisées. Les provisions dont le règlement est prévu à plus de douze mois après la date de clôture sont actualisées. Les changements des provisions actualisées dus à une révision du montant de l'obligation, de son échéancier ou de son taux d'actualisation sont comptabilisés en résultat ou, pour les provisions comptabilisées en contrepartie d'éléments d'actifs, en ajustement du coût de ces derniers. La désactualisation est comptabilisée au débit des produits et charges financiers.

Les provisions pour restructuration ne sont comptabilisées que si le groupe a approuvé un plan de réorganisation détaillé et formel et si la restructuration a commencé ou a fait l'objet d'une annonce publique. Les coûts inhérents aux activités poursuivies par le groupe ne sont pas pris en compte.

### 10. Informations sectorielles

L'information relative aux secteurs opérationnels est établie conformément à IFRS 8. Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridienne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier de ses activités. Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridienne. Les types de produits et services de chaque secteur sont :

- Gourmet Food
- Life Sciences
- Chemicals
- Corporate (division de support)

Le Groupe est principalement actif en Europe.

Les méthodes comptables pour les informations par secteur sont identiques à celles appliquées par le Groupe pour son reporting interne.

### 11. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Lorsqu'à la date de clôture, il est hautement probable que des actifs non courants ou des groupes d'actifs et passifs directement liés seront cédés, ils sont désignés comme actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente. Leur cession est considérée comme hautement probable si, à la date de clôture, un plan destiné à les mettre en vente à un prix raisonnable par rapport à leur juste valeur a été engagé afin de trouver un acheteur et finaliser de manière inéluctable leur cession dans un délai maximal d'un an. Les actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés dans des postes distincts des états financiers. Ils cessent d'être amortis et sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette des coûts de la vente conformément à IFRS 5. Les actifs non courants ou groupes d'actifs destinés à être fermés et non cédés constituent des actifs non courants destinés à être mis au rebut et non détenus en vue de la vente. Lorsque des actifs non courants faisant l'objet d'une cession ou détenus en vue de la vente ou destinés à être mis au rebut correspondent à une ou plusieurs UGT et doivent être abandonnés dans le cadre d'un plan unique et coordonné, ils sont qualifiés d'activités abandonnées et les flux qui leur sont relatifs font l'objet d'une présentation séparée dans l'état consolidé du résultat global et dans l'état consolidé des flux de trésorerie.

### 12. Constatation des produits

Le Groupe applique de façon rétrospective la nouvelle norme IFRS 15. Cette norme est applicable sur tous les revenus provenant des contrats avec les clients, sauf si ces contrats sont dans le scope des autres normes. La nouvelle norme IFRS 15 identifie cinq étapes pour la comptabilisation d'un produit :

- identification du (des) contrat(s) avec un client
- identification des différentes obligations de performance distinctes du contrat
- détermination du prix de la transaction
- affectation du prix de la transaction aux obligations différentes de performance
- comptabilisation du produit lorsque les obligations de performance sont satisfaites

et repose sur deux principes : comptabilisation de la vente lorsque le client prend le contrôle du bien ou du service et évaluation pour le montant du paiement attendu.

#### Ventes de biens

Les contrats avec clients pour la vente de biens incluent généralement une obligation de performance. Le Groupe conclut que les revenus provenant des ventes de biens doivent être reconnus au moment où le contrôle de l'actif est transféré au client, en général au moment de la livraison des produits. En conséquence, l'adoption de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact sur le timing de la reconnaissance des revenus.

**Les bonis de fin d'année et remises**

L'adoption de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatifs sur la présentation dans la mesure ou la plupart de nos filiales présentaient déjà les bonis de fin d'année ainsi que les remises (cash discounts) en déduction du chiffre d'affaires.

**Prestations de services**

Les dispositions de la norme n'ont pas d'incidence significative sur le rythme de comptabilisation des produits, selon que la prise de contrôle du service par le client s'effectue de manière ponctuelle ou continue.

**Intérêts**

Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**Dividendes**

Les dividendes sont enregistrés lorsque le droit du Groupe de mettre en œuvre le paiement est établi par l'Assemblée Générale des actionnaires.

**13. Actifs et passifs éventuels**

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers mais sont présentés dans les notes lorsque l'entrée d'avantages économiques devient probable. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers, sauf s'ils résultent d'un regroupement d'entreprises. Ils sont présentés dans les notes sauf si la possibilité d'une perte est très faible.

**14. Actions propres**

En cas de rachat (ou cession) d'actions propres, le montant versé (ou obtenu) est porté en diminution (ou augmentation) des capitaux propres. Les mouvements sur ces titres sont justifiés dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. Aucun résultat n'est enregistré sur ces mouvements.

**15. Dettes à long terme et court terme**

Les dettes à long terme (emprunts bancaires et obligations) et à court terme (avances bancaires) sont initialement comptabilisées à leur juste valeur sous déduction, dans le cas d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou l'émission du passif financier.

Après leur comptabilisation initiale, elles sont évaluées à leur coût amorti (montant initial diminué des remboursements en principal et majoré, ou diminué, de l'amortissement cumulé de toute différence entre le montant initial et la valeur à l'échéance).

Le Groupe n'a pas d'emprunts échangeables et convertibles au 31 décembre 2019.

Les dettes commerciales et autres passifs sont évalués au coût amorti.

**16. Evénements postérieurs à la date de clôture**

Les événements survenant après la date de clôture mais avant la date d'autorisation de publication des états financiers sont traduits à la clôture uniquement s'ils fournissent des informations supplémentaires sur la situation du Groupe à la date de clôture. Les événements postérieurs à la clôture qui ne donnent pas lieu à des ajustements sont présentés dans les notes lorsqu'ils sont significatifs.

**NOTE 4 : GESTION DU CAPITAL**

Sur les bénéfices annuels statutaires, tels qu'ils sont constatés conformément au droit comptable, il est prélevé cinq pour cent pour la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint un dixième du capital social. Il doit être repris si la réserve légale vient à être entamée.

Sur le solde distribuable, tel que déterminé par la loi, il est prélevé la somme que l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration, jugera éventuellement opportune d'affecter à des fonds de réserve ou au report à nouveau.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice du dernier exercice clôturé, augmenté du report bénéficiaire ainsi que les prélèvements effectués sur des réserves distribuables et diminué des pertes reportées et des réserves légales et indisponibles créées en application de la loi ou des statuts.

Aucune distribution ne peut être faite si l'actif net est ou deviendrait inférieur au montant du capital libéré, augmenté de toutes les réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

Par actif net, il faut entendre le total de l'actif tel qu'il résulte du bilan, déduction faite des provisions et dettes.

Le Conseil d'Administration pourra, sous sa propre responsabilité, décider le paiement d'acomptes sur dividendes aux conditions et modalités prévues par le Code des sociétés.

La politique de Floridiene en matière de gestion du capital est de préserver la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation en maintenant un niveau de capitaux propres suffisant par rapport à l'endettement.

## NOTE 5 : INFORMATIONS SECTORIELLES

### Informations générales

La norme IFRS 8 - Secteurs opérationnels, requiert l'identification de secteurs sur la base de rapports internes présentés régulièrement aux principaux décideurs opérationnels aux fins de prises de décisions concernant l'affectation des ressources aux secteurs et d'évaluation de leurs performances.

Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridienne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier des activités du groupe.

Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridienne.

Conformément à IFRS 8, le groupe a identifié 4 secteurs :

- **Gourmet Food** - La Division Gourmet Food regroupe des sociétés de production et de commercialisation de produits alimentaires festifs et gourmets, tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques, les coquillages farcis, le saumon fumé, les salades de la mer, les feuilletés apéritifs, les plats cuisinés ethniques, les sauces froides et chaudes. La Division est également active dans la nourriture spécialisée, notamment celle destinée aux personnes ayant des problèmes de déglutition ou souffrant de la maladie d'Alzheimer. Depuis un certain nombre d'années, il n'y a plus lieu de faire une subdivision plus détaillée étant donné les nombreuses synergies qui ont été développées entre les différentes entités de la Division.
- **Chemicals** - Cette division se compose d'entreprises actives notamment dans les additifs pour la stabilisation du PVC. Le Groupe est également présent, à travers cette Division, dans le recyclage des batteries industrielles et automobiles (hybrides et électriques).
- **Life Sciences** - Cette division est active dans la production et la commercialisation de technologies et de produits naturels pour l'agriculture, la parapharmacie, l'agroalimentaire, l'industrie cosmétique et les soins de santé. Certains d'entre eux représentent des alternatives écologiques et durables aux produits chimiques existants. Leader mondial dans les protéases végétales et numéro deux mondial dans la lutte intégrée contre les insectes nuisibles (Integrated Pest Management), la Division investit dans des solutions innovantes telles que la communication chimique au travers des récepteurs liés au goût et à l'olfaction chez l'être humain et les insectes.
- **Corporate** - Reprend les maisons-mères FLORIDIENNE et FLORINVEST dont l'objet principal est le support et la gestion de participations dans les secteurs précités.

2018 - Secteurs d'activité En EUR MILLIERS	Gourmet Food	Chemicals	Life Sciences	Corporate	TOTAL
<b>INDICATEURS DE RÉSULTATS</b>					
Produits					
Chiffre d'affaires externe	204 090	60 250	118 493	10	382 843
Dotations aux amortissements	-3 635	-2 231	-4 196	-32	-10 095
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	28	0	783	0	811
Charge des dettes	-1 383	-80	-1 691	-219	-3 373
Résultat financier (hors charges de dettes)	-41	801	-536	-92	131
Charges ou produits d'impôts	-1 558	-774	-3 645	43	-5 933
Résultat avant impôt	-877	3 881	15 443	-1 994	16 453
Résultat net	-2 434	3 107	11 799	-1 952	10 520
Cash flow net	1 975	3 910	11 233	-1 980	15 139
<b>INDICATEURS DE SITUATION FINANCIÈRE</b>					
Actifs	134 874	50 368	132 270	2 791	320 303
Passifs: dettes, provisions et subsides	34 284	6 185	38 457	37 747	116 674
Détail des actifs non courants par secteur d'activité					
Actifs non courants	50 027	25 663	67 958	482	144 129
- immobilisations (in)corporelles	21 915	18 226	26 398	50	66 590
- goodwill	23 780	6 209	35 778	0	65 768
- participations mises en équivalence	311	0	4 109	0	4 421
- actifs financiers non courants	3 417	659	1 090	431	5 597
- actifs d'impôt différé	604	569	582	0	1 754

Les résultats d'un secteur, ses actifs et ses passifs incluent tous les éléments qui lui sont directement attribuables.



2018 En EUR MILLIERS	Europe	Amérique	Autres	Total
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES EXTERNE</b>	<b>320 346</b>	<b>36 211</b>	<b>26 286</b>	<b>382 843</b>
<b>ACTIFS</b>	<b>274 102</b>	<b>717</b>	<b>45 484</b>	<b>320 303</b>
Actifs non courants	112 620	464	31 045	144 129
- immobilisations (in)corporelles	52 481	372	13 737	66 590
- goodwill	49 292	0	16 476	65 768
- participations mises en équivalence	3 938	0	483	4 421
- actifs financiers non courants	5 575	2	20	5 597
- actifs d'impôt différé	1 334	90	330	1 754

Le chiffre d'affaires est alloué par pays en fonction du lieu de destination des marchandises livrées.

Dans la Division Gourmet Food, certains clients représentent plus de 10% du chiffre d'affaires mais il s'agit toujours de clients de premier ordre actifs dans la grande distribution.

2019 - Secteurs d'activité En EUR MILLIERS	Gourmet Food	Chemicals	Life Sciences	Corporate	TOTAL
<b>INDICATEURS DE RÉSULTATS</b>					
Produits					
Chiffre d'affaires externe	201 039	60 978	148 301	11	410 328
Dotations aux amortissements	-3 701	-2 132	-7 446	-107	-13 386
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	67	0	316	0	383
Charge des dettes	-1 342	-106	-1 837	-199	-3 484
Résultat financier (hors charges de dettes)	-250	574	596	-327	594
Charges ou produits d'impôts	-23	-909	-4 420	-15	-5 368
Résultat avant impôt	832	4 328	15 953	-2 592	18 522
Résultat net	809	3 419	11 533	-2 607	13 154
Cash flow net	2 983	4 555	19 760	-2 260	25 037
<b>INDICATEURS DE SITUATION FINANCIÈRE</b>					
Actifs	135 618	52 989	154 354	2 156	345 118
Passifs: dettes, provisions et subsides	36 907	8 078	43 009	39 803	127 797
Détail des actifs non courants par secteur d'activité					
Actifs non courants	52 541	27 716	86 709	821	167 787
- immobilisations (in)corporelles	24 287	20 281	37 510	435	82 514
- goodwill	23 780	6 209	42 909	0	72 898
- participations mises en équivalence	343	0	4 423	0	4 765
- actifs financiers non courants	3 311	659	1 124	386	5 480
- actifs d'impôt différé	820	568	743	0	2 131

Les résultats d'un secteur, ses actifs et ses passifs incluent tous les éléments qui lui sont directement attribuables.

2019 En EUR MILLIERS	Europe	Amérique	Autres	Total
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES EXTERNE</b>	<b>329 556</b>	<b>45 123</b>	<b>35 649</b>	<b>410 328</b>
<b>ACTIFS</b>	<b>277 750</b>	<b>1 124</b>	<b>66 244</b>	<b>345 118</b>
Actifs non courants	119 842	632	47 313	167 787
- immobilisations (in)corporelles	60 794	542	21 178	82 514
- goodwill	47 968	0	24 929	72 898
- participations mises en équivalence	3 959	0	806	4 765
- actifs financiers non courants	5 442	0	38	5 480
- actifs d'impôt différé	1 678	91	362	2 131

Le chiffre d'affaires est alloué par pays en fonction du lieu de destination des marchandises livrées.

Dans la Division Gourmet Food, certains clients représentent plus de 10% du chiffre d'affaires mais il s'agit toujours de clients de premier ordre actifs dans la grande distribution.

Il n'y a pas eu (de reprises) des pertes de valeur comptabilisées au résultat et directement dans les capitaux propres au cours de la période.

**NOTE 6 : PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION**

En EUR milliers	2019	2018
Chiffre d'affaires	410 328	382 843
<b>TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>410 328</b>	<b>382 843</b>

Floridienne n'a pas de contrats significatifs avec ses clients. En plus, la reconnaissance des produits ne comporte pas de jugements significatifs.

**Ventes de biens**

Les contrats avec clients pour la vente de biens incluent généralement une obligation de performance. Le Groupe conclut que les revenus provenant des ventes de biens doivent être reconnus au moment où le contrôle de l'actif est transféré au client, en général au moment de la livraison des produits. Par conséquent, l'adoption de la norme IFRS 15 en 2018 n'avait pas eu d'impact sur le timing de la reconnaissance des revenus.

**Les bonis de fin d'année et remises**

L'adoption de la norme IFRS 15 en 2018 n'a pas eu d'impact significatif sur la présentation dans la mesure où la plupart de nos filiales présentaient déjà les bonis de fin d'année ainsi que les remises (cash discounts) en déduction du chiffre d'affaires.

**Prestations de service**

Pour l'activité « Tooling » (participations fixes forfaitaires aux coûts de retraitement déduites des achats de matières), menée par notre filiale SNAM, l'analyse de l'impact IFRS 15 a conclu à une modification de la présentation des revenus (coût fixe retenu) venant en déduction de la valeur d'achats des matières premières à recycler. Avant l'application de la norme IFRS 15, ces revenus étaient présentés en déduction de la valeur d'achat des matières premières tandis qu'à partir du 1.1.2018, ces revenus ont été présentés comme du chiffre d'affaires (cf. tableau récapitulatif ci-dessous).

Ventes par Division En EUR milliers	2019	2018
Gourmet Food	201 039	204 090
Chemicals	60 978	60 250
Life Sciences	148 301	118 493
Corporate	11	10
<b>TOTAL DES VENTES</b>	<b>410 328</b>	<b>382 843</b>

Ventes par régions géographiques En EUR milliers	2019	2018
Europe - principalement la France, le Benelux et l'Allemagne	329 556	320 346
Amérique - principalement, les USA, le Canada et le Mexique	45 123	36 211
Autres	35 649	26 286
<b>TOTAL DES VENTES</b>	<b>410 328</b>	<b>382 843</b>

Autres produits En EUR milliers	2019	2018
Plus-values sur ventes d'immobilisations	157	286
Prestations de services	848	805
Production immobilisée	1 767	1 486
Redevances	0	0
Loyers	888	744
Subsides	1 492	1 226
Différence de change positive	322	1 113
Autres produits opérationnels récurrents	949	1 190
Autres produits opérationnels non récurrents	1 175	628
<b>TOTAL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>7 599</b>	<b>7 478</b>

L'augmentation en 2019 des autres produits opérationnels qualifiés comme non-récurrents est liée à des récupérations des assurances à la suite d'un sinistre rencontré dans une usine du groupe et dont les charges équivalentes se retrouvent comptabilisées dans les autres charges opérationnelles non récurrentes.

<b>Autres charges d'exploitation</b> En EUR milliers	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Taxes d'exploitation	-1 746	-1 916
Fournitures	-7 060	-6 159
Rétributions des tiers (honoraires)	-15 989	-14 475
Transport et frais y afférents	-17 994	-16 388
Locations	-3 959	-5 158
Autres services et biens divers	-8 423	-7 033
Assurances	-1 480	-1 339
Publicité	-5 900	-6 824
Entretiens, réparations	-5 100	-4 566
Intérimaires	-6 547	-5 842
Autres charges opérationnelles récurrentes	-4 788	-3 027
Autres charges opérationnelles non récurrentes	-977	-241
<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-79 962</b>	<b>-72 969</b>

Les Autres charges d'exploitation augmentent de € 7,0 millions à € -80,0 millions, contre € -73,0 millions en 2018. Cette augmentation s'explique par les entrées de périmètre d'une part, et par la croissance générale du groupe d'autre part.

Le poste «autres charges opérationnelles récurrentes» porte principalement sur des taxes non recouvrables, des prestations diverses et des moins-values réalisées sur créances.

## NOTE 7 : AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR

<b>En EUR milliers</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Amortissements sur immobilisations incorporelles	-1 469	-1 321
Amortissements au titre de droit d'utilisation	-1 511	0
Amortissements sur immobilisations corporelles	-9 622	-8 110
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS</b>	<b>-12 601</b>	<b>-9 431</b>
<b>En EUR milliers</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Perte de valeur sur immobilisations incorporelles	0	0
Perte de valeur sur immobilisations corporelles	0	0
Perte de valeur sur créances	-785	-664
Perte de valeur sur goodwill	0	0
<b>TOTAL DES PERTES DE VALEUR</b>	<b>-785</b>	<b>-664</b>
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>	<b>-13 386</b>	<b>-10 095</b>

Les amortissements ont augmenté par rapport à 2018, en raison des entrées de périmètre de l'exercice, de la poursuite des programmes d'investissements dans nos différentes filiales et de l'intégration de la norme IFRS 16 (€ 1,5 million).

Les pertes de valeur sur créances ont légèrement augmenté en 2019 en raison de quelques réductions de valeur (jugées non-récurrentes) actées sur créances douteuses par quelques filiales du groupe.

Pour plus d'information sur les amortissements et pertes de valeur sur les immobilisations, nous faisons référence aux notes 11 et 12.

## NOTE 8 : RÉSULTAT SUR CESSION D'ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

<b>En EUR milliers</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Plus-values sur cessions d'immobilisations financières	21	4 842
Moins-values sur cessions d'immobilisations financières	0	-3
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>4 839</b>

Les plus-values sur cessions d'immobilisations financières fin 2018 portaient sur l'impact comptable lié à la prise de contrôle (IFRS 3 – prise de contrôle par étapes) sur BIOBEST MAROC et BIOBETTER qui se traduisait par une plus-value de «réalisation» sur la quote-part d'intérêts détenue par l'acquéreur dans la société acquise avant la prise de contrôle, sur la base de la juste valeur déterminée à la date de prise de contrôle (IFRS 3.42).

**NOTE 9 : RÉSULTAT FINANCIER ET CHARGE DES DETTES**

En EUR milliers	2019	2018
Produits d'intérêts sur prêts et trésorerie	116	160
Dividendes	10	7
Boni de change réalisés	4 945	4 167
Boni de change non-réalisés	1 484	1 061
Plus-values sur réalisations d'actifs circulants	210	97
Autres produits financiers	862	1 159
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>7 627</b>	<b>6 652</b>
Pertes de valeur sur immobilisations financières	-5	0
Pertes de valeur sur actifs financiers circulants	-9	-16
Moins-values sur réalisations d'actifs financiers courants	-273	-51
Mali de change réalisés	-4 132	-4 213
Mali de change non-réalisés	-1 656	-845
Autres charges financières	-958	-1 395
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>-7 034</b>	<b>-6 520</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>594</b>	<b>131</b>

En 2019, le groupe a bénéficié d'effets de change encore plus équilibrés entre les différentes devises auxquelles il est exposé qu'en 2018. Les effets de change sont dès lors positifs de € 0,6 million contre € 0,2 million en 2018.

Nous notons toutefois que la livre turque a continué à se déprécier en 2019, générant des effets de change au cours de l'exercice et perturbant l'analyse des résultats de notre filiale turque Kimflor, dont une grande partie des ventes sont réalisées en USD et EUR. Kimflor continue à utiliser le TRY comme monnaie fonctionnelle en l'absence d'éléments suffisamment déterminants justifiant un changement de monnaie fonctionnelle. Les effets de change liés à l'activité opérationnelle (dans les conditions habituelles) de cette société turque (effets de change sur les créances et dettes commerciales) sont repris en « autres produits d'exploitation » pour un montant de € 0,3 million (€1,1 million fin 2018). Les effets de change provenant des autres postes bilantaires de la société sont présentés dans les résultats financiers pour € 0,1 million.

En EUR milliers	2019	2018
Charge des dettes	-3 484	-3 373
<b>TOTAL DES CHARGES DES DETTES</b>	<b>-3 484</b>	<b>-3 373</b>

La charge des dettes est en légère hausse de € 0,1 million à € -3,5 millions, contre € -3,4 millions en 2018. Cette hausse s'explique par l'augmentation de l'endettement financier du groupe en 2019.

Nous faisons référence à la note 20 pour plus d'informations sur l'évolution des dettes financières.

## NOTE 10 : IMPÔT SUR LE RESULTAT

En EUR milliers	2019	2018
<b>1. TAUX D'IMPÔT EFFECTIF</b>		
Résultat avant impôts (hors sociétés mises en équivalence)	18 139	15 642
Charge (+) / produit (-) d'impôt	5 368	5 933
<b>TAUX D'IMPOT EFFECTIF</b>	<b>29,59%</b>	<b>37,93%</b>
<b>2. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT COMPTABILISÉS AU COMPTE DE RÉSULTATS</b>		
Charges d'impôts courants	5 259	3 241
Charges / (Produits) d'impôts antérieurs	242	114
Charges / (Produits) d'impôts différés	-134	2 578
<b>TOTAL DES IMPOTS SUR LE RESULTAT</b>	<b>5 368</b>	<b>5 933</b>
<b>3. TOTAL DES IMPÔTS PORTÉS DIRECTEMENT EN FONDS PROPRES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Le Groupe mène des opérations internationales et est donc soumis aux impôts sur le résultat dans de nombreuses juridictions fiscales différentes.

La charge fiscale sur le résultat avant impôts supportée par le Groupe diffère du montant théorique qui serait obtenu en utilisant le taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices (pertes) des sociétés consolidées.

La charge fiscale comptabilisée dans le compte de résultat peut être détaillée comme suit :

En EUR milliers	2019		2018	
	Base	Impôt	Base	Impôt
<b>4. RÉCONCILIATION DE LA BASE IMPOSABLE ET DES IMPÔTS</b>				
Résultat avant impôts hors sociétés mises en équivalence	18 139	4 325	15 642	4 361
Taux nominal moyen pondéré		23,8%		27,9%
Dépenses Non Admises (hors impôts)	2 079	521	4 950	1 464
Impact des pertes permanentes non valorisées et des différences permanentes	4 091	870	-4 884	-1 528
Déduction intérêts notionnels	-28	-8	-4	-1
Revenus définitivement taxés	-1 867	-532	-1 794	-509
Revenu IKA taxé Florchim	683	108	-727	-115
Crédit d'impôt		50		-126
Impact de l'extourne des IDA (Impôts différés actifs) reconnus antérieurement				2 135
Régularisation		34		254
<b>TOTAL BASE IMPOSABLE ET CHARGE D'IMPÔTS EFFECTIVE</b>	<b>23 096</b>	<b>5 368</b>	<b>13 183</b>	<b>5 934</b>
Taux d'impôt effectif		29,6%		37,9%

Le taux d'imposition effectif s'élève à 29,6% en 2019 (2018 : 37,9%). La forte baisse par rapport à 2018 s'explique par le fait qu'en 2018, une perte de valeur avait été reconnue sur les IDA (Impôts Différés Actifs) sur les pertes fiscales précédemment activées sur certaines filiales du groupe (impact € -2,7 millions).

Les informations relatives aux actifs d'impôts différés sont détaillées dans la note 14.



## NOTE 11 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
<b>VALEUR D'ACQUISITION</b>							
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	55 396	2 008	2 524	4 690	2 294	1 508	13 025
Acquisitions	18 576		658	369	528	173	1 729
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				227		26	253
Cessions et retraits				-2	-3		-4
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises	-2 479						
Variation de change			3	-12	-9	56	38
Transferts et autres		-2	2	40	5	-53	-9
Au 31 décembre 2018	71 493	2 007	3 187	5 313	2 815	1 710	15 031
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>							
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	-5 725	-1 628	-1 923	-3 866	-1 544	-552	-9 512
Amortissements et pertes de valeur		-73	-119	-494	-441	-212	-1 340
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				-148		-18	-166
Cessions				2	3		5
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change			-1	9	8	-19	-4
Transferts et autres		2	-2	-45	3	58	17
Au 31 décembre 2018	-5 725	-1 700	-2 045	-4 543	-1 970	-743	-11 000
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2018</b>	<b>65 768</b>	<b>307</b>	<b>1 142</b>	<b>770</b>	<b>845</b>	<b>967</b>	<b>4 031</b>

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
<b>VALEUR D'ACQUISITION</b>							
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	71 493	2 007	3 187	5 313	2 815	1 710	15 031
Acquisitions	7 130		739	419	458	84	1 700
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		695					695
Cessions et retraits			-696	-7	-85		-789
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change		10	17	28	1	25	80
Transferts et autres			-24	178	78	-139	93
Au 31 décembre 2019	78 623	2 711	3 223	5 929	3 267	1 680	16 810
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>							
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	-5 725	-1 700	-2 045	-4 543	-1 970	-743	-11 000
Amortissements et pertes de valeur		-73	-216	-399	-502	-233	-1 422
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises							
Cessions			696	7	7	4	715
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change			-1	-21	2	-12	-32
Transferts et autres			24	-127	-27	129	-1
Au 31 décembre 2019	-5 725	-1 773	-1 542	-5 082	-2 490	-854	-11 740
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2019</b>	<b>72 898</b>	<b>938</b>	<b>1 681</b>	<b>848</b>	<b>777</b>	<b>826</b>	<b>5 070</b>

Suivant les principes comptables de Floridienne, toutes les immobilisations incorporelles hors goodwill ont une durée d'utilité finie sur laquelle l'actif est amorti. Les régimes d'amortissements propres à chaque catégorie d'actifs incorporels se trouvent détaillés dans la note 3 et 6.

### Goodwill

Au 31 décembre 2019, le poste goodwill s'élève à € 72,9 millions, en hausse de € 7,1 millions par rapport au 31 décembre 2018. Cette hausse s'explique par l'acquisition des sociétés Bugs for Bugs (€ 7,0 millions) et Pollinerig (0,6 K€). Nous faisons référence à la note 31 sur les regroupements d'entreprises pour plus d'information sur ces acquisitions.

La valeur comptable du goodwill est principalement composée du goodwill sur les UGT (unités génératrices de trésorerie) suivantes (en millions €) :

Unité génératrice de trésorerie	en millions €
- Biobest	39,2
- Groupe FDG (reprenant plusieurs entités juridiques dans la division "Spécialités gastronomiques")	12,3
- Simon Dutriaux	4,9
- Kimflor	1,1
- IKA	3,5
- Sopral	0,4
- Gel Manche/GDI	1,5
- Salm Invest group (reprenant plusieurs entités juridiques dans la division "frais")	3,5
- Enzymes	3,3
- SNAM	1,6
- Delka group	1,6

Des tests d'impairment sont réalisés tous les ans sur les goodwills des différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) du Groupe, et plus souvent quand il y a un indicateur significatif de perte de valeur.

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont déterminées par la direction générale comme étant les plus petites entités opérationnelles autonomes du Groupe. De manière générale, chaque entité légale correspond à une UGT pour autant que ses activités ne soient pas intégrées à d'autres. Dans ce dernier cas, l'ensemble forme une UGT ((i) UGT Salm Invest / Karras / Vendsysseel, (ii) UGT Delka / Altesse, (iii) UGT Gel Manche / GDI, (iv) UGT FDG / Gartal / Pomarom / UAB Camargo et (v) UGT Enzybel / BSC / Florinvest).

Lorsqu'une entité contient plusieurs activités différentes, nous examinons dans quelle mesure chacune d'elle peut constituer une UGT distincte.

Le test de perte de valeur (impairment test) sur les comptes de l'année N se fait, sur base des données budgétaires, par l'actualisation du « free cash-flow », notamment le résultat d'exploitation diminué des investissements et augmenté des amortissements et du besoin en fonds de roulement (BFR) calculé sur base des chiffres au 31 décembre de l'année N-1 de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT). Le résultat nous donne le « value in use » des différentes UGT. Pour les holdings n'ayant pas d'activité commerciale, nous ne tenons compte que de « l'Enterprise Value » hors BFR.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur d'utilité (« value in use ») est le coût moyen pondéré du capital avant impôts (pre-tax WACC), basé sur des références de marché (technical market inputs) et sur des données de groupes comparables dans les mêmes secteurs que le Groupe Floridienne (notamment en ce qui concerne le bêta et l'equity risk premium). Comme nous faisons une actualisation en tenant compte de l'EBIT avant impôts, nous calculons le WACC avant impôts (IAS 36.55).

Les budgets des 3 premières années sont les budgets qui sont approuvés en fin d'année par le Conseil d'Administration du Groupe. Pour la suite du test nous utilisons le budget de l'année N+3 sans taux de croissance en neutralisant les amortissements et investissements de la valeur terminale. Cette règle générale peut faire l'objet d'exceptions lorsque certains événements exceptionnels justifient le fait que les budgets approuvés soient revus ou que les croissances retenues après l'année N+3 soient différentes de zéro.

Nous obtenons ainsi une « Enterprise Value » dont sont déduites les dettes financières (les dettes interco sont réallouées à chaque UGT) pour obtenir l'« Equity Value » que nous comparons à la valeur des fonds propres dans les comptes consolidés de Floridienne.

Si l'Equity Value est inférieure à la valeur des fonds propres dans les comptes consolidés de Floridienne, cela correspond à un indicateur de perte de valeur. Nous comparons alors l'Enterprise Value (hors BFR) à la valeur des actifs immobilisés de cette UGT.

Si ces deux tests sont négatifs, la situation est présentée au Conseil d'Administration qui doit se prononcer sur la perte de valeur à acter sur le goodwill (ou ensuite sur les actifs) de l'UGT concernée.

Les hypothèses retenues lors de ce test pour le calcul du WACC nous ont été fournies par la banque Degroof et par diverses autres sources financières de référence (market inputs) :

- Risk free rate : 0,10% (0,90% en 2018)
- Levered Beta : 1,03 (1,05 en 2018)
- Equity risk premium : 6,81% augmenté d'une prime d'illiquidité de 2%, soit 8,81% (8,67% en 2018)
- Prime Rate 5 ans : 0,01% (0,79% en 2018)
- Premium : 2,64% (2,43% en 2018)
- Debt ratio : 38,66% (44,61% en 2018)
- Pre-tax WACC : 6,62% (6,90% en 2018)
- Taux croissance à l'infini utilisé dans les DCF : 0% (0% en 2018)

Nous estimons que les budgets sont établis de manière prudente, sur base des meilleures estimations disponibles, et discutés en Conseil d'Administration, particulièrement pour les entités en difficultés. Une analyse ex-post (une procédure de back-testing pour les UGT montrant une grande divergence entre les budgets X-1 et les actuals) a été effectuée sur les différentes UGT du Groupe, comparant les réalisés par rapport aux budgets de l'année N-1. Cette analyse a mené à revoir de manière plus conservatrice les hypothèses budgétaires retenues par certaines UGT, sans que cela ne génère d'indicateurs supplémentaires de perte de valeur. Floridienne suit attentivement l'évolution des filiales dont les performances récentes sont négatives.

Au terme de l'analyse faite par le Comité d'Audit et Conseil d'Administration, aucune perte de valeur n'a été constatée sur les goodwill figurant au bilan.

### Test de sensibilité

Parmi les hypothèses utilisées, celles dont la variation a des incidences les plus significatives sur les états financiers sont les flux de trésorerie prévisionnels et le taux d'actualisation (WACC). Un test de sensibilité a été réalisé sur le WACC, en l'augmentant de 1%. Ceci ne mène pas à des conclusions différentes.

Nous indiquons en outre que, par la forte diversification des activités du Groupe, aucune modification d'une hypothèse particulière à une activité ne peut avoir d'impact très significatif, à elle seule, sur l'entiereté du Groupe. Seule la conjonction de plusieurs hypothèses dans différentes activités peut entraîner des impacts significatifs au niveau du Groupe, mais ceci ressort plus d'une analyse « portefeuille » que d'une analyse spécifique à une UGT. Au niveau du portefeuille nous estimons avoir des activités suffisamment peu corrélées entre elles pour minimiser le risque de conjonction d'hypothèses.

Les autres variations concernant les immobilisations incorporelles du Groupe en 2019 sont principalement liées aux entrées de périmètre.

## NOTE 12 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS AU TITRE DU DROIT D'UTILISATION

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Immobilisations corporelles en cours de production	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>VALEUR D'ACQUISITION</b>						
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	62 705	75 499	11 009	4 892	4 533	158 637
Acquisitions	5 199	6 072	1 599	1 669	122	14 661
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	2 060	8 706	363	148	3 878	15 155
Cessions	-998	-1 368	-596	-10	-480	-3 453
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						
Variation de change	-253	61	-111	1	-141	-441
Transferts et autres	502	2 478	-188	-2 566	-84	142
Au 31 décembre 2018	69 215	91 449	12 076	4 134	7 828	184 702
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>						
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	-34 288	-60 156	-8 303	-253	-2 929	-105 929
Amortissements de l'année	-2 510	-3 968	-1 221	-1	-390	-8 091
Amortissements cumulés acquis par voie de regroupement d'entreprises	-1 812	-5 950	-237		-2 624	-10 622
Pertes de valeur / dépréciations						
Cessions	491	963	653		363	2 470
Variation de change	44	36	63	0	49	191
Transferts et autres	66	-508	164	1	115	-162
Au 31 décembre 2018	-38 008	-69 584	-8 881	-253	-5 416	-122 143
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>31 207</b>	<b>21 865</b>	<b>3 195</b>	<b>3 881</b>	<b>2 411</b>	<b>62 559</b>
Au 31 décembre 2018						
Dont valeur nette des actifs en location-financement		290	4			294

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Immobilisations corporelles en cours de production	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>VALEUR D'ACQUISITION</b>						
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	69 215	91 449	12 076	4 134	7 828	184 702
Acquisitions	4 976	8 203	2 512	2 580	859	19 129
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			8		816	824
Cessions		-1 700	-666	-88	-62	-2 515
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						
Variation de change	1	293	-22	1	412	685
Transferts et autres	140	-428	68	146	236	162
Au 31 décembre 2019	74 332	97 816	13 977	6 774	10 088	202 986
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>						
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	-38 008	-69 584	-8 881	-253	-5 416	-122 143
Amortissements de l'année	-2 517	-4 941	-1 395	-3	-812	-9 669
Amortissements cumulés acquis par voie de regroupement d'entreprises			-2			-2
Pertes de valeur / dépréciations						
Cessions		1 670	558		62	2 289
Variation de change	-30	-185	8	0	-276	-483
Transferts et autres	-45	27	-26		-210	-253
Au 31 décembre 2019	-40 600	-73 014	-9 739	-257	-6 652	-130 262
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>						
Au 31 décembre 2019	33 732	24 802	4 237	6 517	3 436	72 724
Dont valeur nette des actifs en location-financement		1 855	144			1 998

Nous renvoyons à la note 3 des principes comptables en ce qui concerne les méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles et leurs régimes d'amortissements.

Le Groupe a poursuivi ses programmes d'investissements en 2019, principalement chez BIOBEST (Division Life Sciences), chez SNAM (Division Chemicals) et chez FDG et Delka (Division Gourmet Food), mais aussi dans les autres activités du groupe.

Les entrées de périmètre ont elles aussi contribué à la hausse des immobilisations corporelles au 31 décembre 2018, à hauteur de € 4,5 millions (en valeur nette).

Au 31 décembre 2019, le Groupe a consenti des nantissements fermes (hypothèques) sur des terrains et bâtiments à hauteur de € 4,5 millions, et des mandats hypothécaires à hauteur de € 7,7 millions.

#### **Pertes de valeur sur actifs non financiers**

Le Groupe a procédé, conformément à l'IAS 36, à un examen des valeurs comptables des actifs du groupe afin d'y déceler d'éventuelles indications d'impairment.

La valeur des immobilisations corporelles du Groupe est évaluée à la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilisation (testée dans le cadre des tests d'impairment des UGT) et leur valeur de marché (valeur recouvrable).

Le test n'a pas relevé d'indicateurs significatifs de pertes de valeur sur des immobilisations corporelles dans le Groupe en 2019.

**Actifs au titre du droit d'utilisation (leasing)**

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations coporelles	Total
<b>VALEUR D'ACQUISITION</b>					
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2019					
Première adoption norme IFRS 16	2 818	105	1 508		4 431
Acquisitions	818	176	118		1 112
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	620				620
Cessions	-30				-30
Cessions par voie de regroupement d'entreprises					
Variation de change	78		6		84
Transferts et autres			17		17
Au 31 décembre 2019	4 305	281	1 649		6 235
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>					
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2019					
Amortissements de l'année	-991	-50	-470		-1 511
Amortissements cumulés acquis par voie de regroupement d'entreprises					
Pertes de valeur / dépréciations					
Cessions	-1				-1
Variation de change	-4		0		-4
Transferts et autres					
Au 31 décembre 2019	-996	-50	-470		-1 516
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	3 309	231	1 179		4 719
Au 31 décembre 2019					

Les acquisitions portent en grande partie sur des prorogations suite au non-exercice des « termination options » en 2019.

Nous renvoyons à la note 2 des principes comptables en ce qui concerne les méthodes d'évaluation des actifs au titre du droit d'utilisation et leurs régimes d'amortissements.

Le Groupe Floridienne a appliqué la norme IFRS 16 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 selon l'approche rétrospective simplifiée. En application de cette méthode, l'impact sur le bilan et le compte de résultat est calculé comme si le contrat de location prenait effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019 sans retraitement des comptes comparatifs des exercices antérieurs et sans impact sur les capitaux propres d'ouverture. L'impact de l'adoption de la norme IFRS 16 est détaillé à la note 2.

**NOTE 13 : PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE**

En EUR milliers	2019	2018
<b>VALEUR D'ACQUISITION</b>		
Au 1 <sup>er</sup> janvier	4 421	4 981
Acquisitions - augmentation capital		1 715
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		
Résultats de l'exercice	383	811
Dividendes versés		
Changements de méthode de consolidation/périmètre		-2 982
Ecart de conversion	-39	-103
Divers		
Au 31 décembre	4 765	4 421

Les sociétés consolidées par mise en équivalence dans le Groupe en 2019 sont Chemcom, Tecnoscent, PT Bromelain, Kocaman Camargo, Virunga Enzymes, Real IPM UK, Nema Terra et Terhormon. La liste des entreprises associées et des coentreprises est disponible à la note 30.

Pour rappel, jusqu'au premier semestre 2018 les sociétés Biobest Maroc et Biobetter ont été consolidées par mise en équivalence. Suite à une mise à jour du pouvoir de contrôle sur ces sociétés en juillet 2018, elles ont été consolidées selon la méthode globale à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018, et n'apparaissent dès lors plus dans les participations mises en équivalence au 31 décembre 2018 («changement de méthode de consolidation» dans le tableau).

Biobest Group a pris la majorité de sa filiale Polyam en juillet 2018, à travers une augmentation de capital dans cette société. Cette société a dès lors été consolidée également selon la méthode globale à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018, et n'apparaît plus non plus dans les participations mises en équivalence au 31 décembre 2018 («changement de méthode de consolidation» dans le tableau).

En ce qui concerne Tecnoscent, société en cours de liquidation, un litige oppose Givaudan à Chemcom concernant le partage des actifs de cette société. Ceci empêche dès lors de finaliser la liquidation de TecnoScent. Plus d'informations concernant ce litige sont disponibles dans le rapport de gestion du présent rapport annuel.

Le test de pertes de valeur (impairment test) décrit dans la note 11, a été réalisé sur les participations mises en équivalence et a conclu qu'aucune perte de valeur n'était justifiée sur leur valeur consolidée au 31 décembre 2019.

**Participations dans des entreprises associées et co-entreprises**

Les entreprises associées et co-entreprises qui ne sont pas classées comme détenues en vue de la vente/activités abandonnées sont consolidées en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

en EUR milliers	2019			2018		
	Co-entreprises	Entreprises associées	TOTAL	Co-entreprises	Entreprises associées	TOTAL
Participations dans des entreprises associées et co-entreprises	1 005	3 760	4 765	677	3 744	4 421
Résultats des entreprises associées et co-entreprises	361	22	383	830	-20	811

La diminution des résultats des co-entreprises par rapport au 2018 est principalement liée au fait que les résultats 2018 reprenaient encore la quote-part du groupe dans le résultat de Biobest Maroc, Biobetter et Poliam réalisés au premier semestre 2018.





## NOTE 14. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés détaillés par différence temporaire sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En EUR milliers	Actif		Passif		Net	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Actifs des régimes de pension	618	583	0	0	618	583
Immobilisations corporelles	637	643	1 280	1 247	-643	-604
Immobilisations incorporelles	24	27	400	269	-375	-242
Stocks	82	141	473	412	-391	-270
Provisions	229	216	741	642	-512	-426
Pertes fiscales	918	695	309	538	609	157
Créances commerciales et autres débiteurs	109	121	270	258	-161	-138
Compensation par entité fiscale	-487	-672	-487	-672	0	0
<b>Actifs / (passifs) d'impôts différés</b>	<b>2 131</b>	<b>1 754</b>	<b>2 986</b>	<b>2 694</b>	<b>-855</b>	<b>-940</b>

Au bilan, on retrouve les impôts différés suivants:

En EUR milliers	2019	2018
A l'actif	2 131	1 754
Au passif	-2 986	-2 694
Net	-855	-940

En application des règles IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés bilamment par unité fiscale.

### Différences temporaires ne donnant pas lieu à la reconnaissance d'impôts différés.

Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participations lorsque le Groupe est en mesure de contrôler la date de reversement de la différence temporelle et qu'il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

### Réformes fiscales

Le Groupe tient compte des implications des réformes fiscales adoptées ou quasi adoptées.

### Impôts différés sur pertes fiscales

Des impôts différés sur des pertes fiscales sont reconnus dans une entité fiscale lorsqu'il y a des indicateurs satisfaisants de rentabilité future dans cette société permettant d'entrevoir la récupération de ces pertes fiscales dans un délai raisonnable. Ces tests de récupération sont faits sur base des budgets de ces sociétés, qui sont présentés au et validés par le Conseil d'administration de Floridienne. Les hypothèses retenues à la base des budgets sont les mêmes que les hypothèses budgétaires retenues dans le test annuel de perte de valeur.

Dans l'évaluation des indicateurs satisfaisants de rentabilité future et ainsi la probabilité de récupération des impôts différés activés, le Groupe considère les éléments suivants :

- 1) la profitabilité dans le passé (au moins 2 années consécutives de profits antérieurs sont nécessaires pour reconnaître des IDA) et
- 2) la profitabilité attendue sur les 3 années à venir sur base des budgets (futur prudent et prévisible).

Le stock d'impôts différés activés sur pertes fiscales s'élève à € 0,9 million dans le Groupe à fin 2019 (€ 0,7 million à fin 2018).

### Déficits fiscaux non utilisés

Au 31 décembre 2019, le Groupe dispose de pertes fiscales non valorisées dans le bilan à hauteur de € 17,7 millions (2018 : € 15,4 millions).

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés concernent en majorité les entités Floridienne, Florinvest, SNAM, Escargots Courbeyre, Franco International Capital et Vendsyssel, pour lesquelles il n'existe pas aujourd'hui de visibilité suffisante sur la récupérabilité des pertes à terme tenant compte des éléments/critères décrits ci-dessus.

Sur base des budgets et de la législation actuelle, la grande majorité de ces pertes est attendue à être utilisée dans le futur, mais il a été décidé de ne pas reconnaître d'impôts différés sur ces pertes étant donné les perspectives de récupérabilité à plus long terme de ces prévisions.

**NOTE 15 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS ET COURANTS****15.1 Autres actifs non courants**

En EUR milliers	Actions	Prêts	Autres	Total
<b>VALEUR D'ACQUISITION</b>				
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	3 727	3 528	1 530	8 785
Acquisitions	2	658	64	724
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		1	3	4
Cessions et retraits	-272	-2 103	-12	-2 388
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change	0	21	-1	21
Transfert d'un poste à un autre	-45	441	-770	-375
Divers		0	-3	-3
Au 31 décembre 2018	3 412	2 546	810	6 769
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>				
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	-799	-788		-1 587
Pertes de valeur actées		547		547
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				
Cessions	270	-403		-133
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change				
Transfert d'un poste à un autre		0		0
Divers				
Au 31 décembre 2018	-529	-644		-1 172
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2018</b>	<b>2 884</b>	<b>1 902</b>	<b>810</b>	<b>5 596</b>
<b>VALEUR D'ACQUISITION</b>				
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	3 412	2 546	810	6 769
Acquisitions		92	51	143
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				
Cessions et retraits	0	-233	-48	-281
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change	0	16	0	16
Transfert d'un poste à un autre	0	-10	0	-10
Divers	44			44
Au 31 décembre 2019	3 456	2 411	814	6 681
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b>				
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	-529	-644		-1 172
Pertes de valeur actées		-30		-30
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				
Cessions				
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change				
Transfert d'un poste à un autre				
Divers				
Au 31 décembre 2019	-529	-674		-1 202
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2019</b>	<b>2 927</b>	<b>1 737</b>	<b>814</b>	<b>5 478</b>

Les autres actifs non courants ont légèrement diminué au 31 décembre 2019 par rapport au 31 décembre 2018.

La rubrique «Actions» comprend principalement notre participation de 50 % dans la société française LARZUL (valeur comptable de € 2,6 millions) qui reste évaluée au coût historique déprécié, en absence d'une base objective permettant de la valoriser à la juste valeur. Jusqu'ici, le Groupe n'a pas encore eu la possibilité d'exercer son pouvoir de contrôle sur cette société, ni d'obtenir des états financiers (audités) de la filiale. Toutefois, compte tenu des éléments à sa disposition, et du fait que Floridienne reste confiante quant à l'issue des procédures judiciaires qui nous opposent à Larzul et ses dirigeants (voir également le rapport de gestion pour plus d'informations sur les procédures en cours contre Larzul), Le Conseil estime que la valeur comptable de cette participation

(€ 2,6 millions) et de ses créances vis-à-vis de la société (€ 1,5 millions) n'est pas supérieure à une estimation prudente de sa valeur recouvrable ou d'utilisation, tenant compte des synergies envisagées avec les activités du Groupe une fois que le contrôle se concrétisera. Nous renvoyons au rapport de gestion pour une description de l'évolution des litiges en cours.

La rubrique «Prêts» reprend divers prêts à long terme octroyés par le groupe à certaines de ses participations mises en équivalence, PT Bromelain, Terhormon et Virunga principalement.

L'«earn-out» négocié dans le cadre de la vente de notre activité Retardateurs de flammes en 2015, et valorisé à € 0,5 million dans les Autres actifs financiers non courants du bilan, a fait l'objet d'une analyse de perte de valeur annuelle. Compte tenu des informations en notre possession et les prévisions de commercialisation des retardateurs de flammes, nous restons confiants dans la possibilité de toucher un montant significatif (montant prudemment estimé à au moins € 0,5 million) d'earn-out suite à cette cession, et ne jugeons dès lors pas nécessaire d'acter de perte de valeur sur cet actif.

## 15.2 Autres actifs courants

En EUR milliers	2019	2018
Autres créances	6 306	4 835
Autres actifs courants	1 954	1 864
<b>TOTAL DES AUTRES ACTIFS COURANTS</b>	<b>8 260</b>	<b>6 699</b>

## NOTE 16 : ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Le Groupe n'a pas d'actifs au 31 décembre 2019 qui répondent aux critères nécessitant de les classer comme étant détenus en vue de la vente.

## NOTE 17 : STOCKS – STOCKS BIOLOGIQUES

En EUR milliers	2019	2018
Matières premières et consommables	28 063	29 369
En cours de fabrication	2 703	2 189
Produits finis	13 589	12 660
Marchandises	9 534	8 482
Autres stocks	222	521
<b>TOTAL DES STOCKS</b>	<b>54 111</b>	<b>53 221</b>
<b>TOTAL DES STOCKS BIOLOGIQUES</b>	<b>3 209</b>	<b>3 030</b>

Les stocks (en ce compris les stocks biologiques) augmentent de € 1,1 million en 2019 par rapport à 2018. Cette hausse s'explique par la croissance de l'activité du pôle Life Sciences et par les entrées de périmètre de l'exercice.

En dehors des fonds de commerce mis en gage (détaillé dans la note 26), aucun stock n'a été déposé en garantie.

Les stocks biologiques de Biobest portent principalement sur des stocks de bourdons élevés par Biobest, et sont valorisés conformément à la norme IAS 41 («Agriculture») à la juste valeur diminuée des coûts de vente (frais estimés au point de vente).

Nous faisons référence à la note 3.7 pour plus d'explications sur la méthodologie appliquée dans l'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de vente des stocks biologiques.

Au 31 décembre 2019, le montant des réductions de valeur sur stocks et des reprises mises en charge/revenu durant l'exercice se présente comme suit :

En EUR milliers	2019	2018
<b>DOTATIONS RÉDUCTIONS DE VALEUR</b>		
Matières premières et consommables	-23	-124
En cours de fabrication	0	0
Produits finis	-12	-128
Marchandises	0	-47
Autres stocks	0	0
Stocks biologiques		
<b>TOTAL DES DOTATIONS</b>	<b>-36</b>	<b>-300</b>
<b>REPRISES RÉDUCTIONS DE VALEUR</b>		
Matières premières et consommables	24	29
En cours de fabrication	3	20
Produits finis	5	19
Marchandises	1	2
Autres stocks		0
Stocks biologiques		
<b>TOTAL DES REPRISES</b>	<b>33</b>	<b>69</b>
<b>AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-3</b>	<b>-231</b>

Les dotations aux réductions de valeur de l'exercice concernent principalement des stocks de produits qui ont été ajustés à leur prix de marché au 31 décembre 2019 et après, afin de tenir compte de leur valeur nette de réalisation dans un contexte baissier de certaines matières.

## NOTE 18 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

En EUR milliers	2019	2018
Actifs financiers courants	7	6
Créances diverses	596	564
<b>TOTAL DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS</b>	<b>602</b>	<b>569</b>

## NOTE 19 : TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En EUR milliers	2019	2018
Argent en caisse	295	264
Solde bancaire	21 787	29 543
Compte à court terme	9	15
<b>TOTAL</b>	<b>22 091</b>	<b>29 822</b>

La trésorerie et équivalents de trésorerie diminuent de € 7,7 millions par rapport à 2018. Ceci s'explique principalement par les investissements consentis au cours de l'exercice dans nos activités en croissance. Nous renvoyons à la note sur les Flux de trésorerie consolidés pour plus d'information sur l'évolution de la situation de trésorerie du Groupe au cours de l'exercice 2019.

## NOTE 20 : DETTES PORTANT INTÉRÊT

En EUR milliers	2019	2018(*)	Juste valeur au 31.12.2019
Emprunts bancaires	60 916	59 405	62 328
Emprunts obligataires	22 000	22 000	26 106
Dettes d'obligation locative	4 794	0	
Instruments financiers dérivés	317	172	317
Contrats de location-financement	1 978	364	1 978
Découverts bancaires	22 913	20 051	
Autres emprunts	10 349	10 135	
<b>TOTAL DES DETTES FINANCIERES</b>	<b>123 268</b>	<b>112 126</b>	

[\*] Les chiffres 2018 diffèrent de la version publiée en avril 2019 étant donné le reclassement des dettes liées aux options de vente/achats d'actions sur les actionnaires minoritaires

### Evolution de l'endettement du groupe

Les découverts bancaires sont constitués de dettes à court terme souvent inférieures à 1 et 2 mois et sont destinés à financer une partie de notre besoin en fonds de roulement, principalement en fin d'année où il est le plus élevé en raison de notre forte saisonnalité dans la Division Gourmet Food. Ils diminuent dès lors fortement dès le mois de janvier, pour réaugmenter progressivement au cours du second semestre de l'exercice.

Les tirages sur découverts bancaires ont diminué de € 2,9 millions au 31 décembre 2019.

Les emprunts bancaires et obligataires sont des dettes à long terme contractées auprès de banques ou d'institutionnels, avec des maturités et des plans de remboursements variables, et généralement à taux fixes. Nos dettes à long terme ont augmenté de € 1,5 millions par rapport à 2019. Ceci s'explique en grande partie par les entrées et changements de périmètre de l'exercice.

L'endettement financier du Groupe a globalement augmenté de € 11,1 millions en 2019 par rapport à 2018 dont € 4,8 millions suite à la première adoption de la norme IFRS 16.

La trésorerie ayant diminué de € 7,7 millions, la dette nette (Dettes financières - trésorerie) a dès lors augmenté en réalité de € 13,4 millions en 2019, ce qui est tout à fait raisonnable par rapport à la croissance de ses résultats.

L'objectif du Groupe reste toutefois, à moyen terme, de réduire son niveau d'endettement net.

### Taux d'intérêt

Tous les emprunts bancaires à long terme sont souscrits à des taux d'intérêts fixes excepté € 7,2 millions qui sont basés sur des taux à court terme. Le taux moyen pondéré des emprunts bancaires à taux fixe est de 3,02% (2018 : 3,21%).

En dehors des € 22,1 millions de trésorerie du Groupe, le Holding dispose pour faire face à ses engagements de lignes de crédit auprès d'institutions financières à hauteur de € 31,2 millions (€ 34,3 millions fin 2018). Au 31 décembre 2019 le montant utilisé s'élevait à € 22,9 millions soit 73%.

Les «instruments financiers dérivés» concernent principalement des contrats IRS pris au niveau du Groupe (€ 0,3 million à fin 2019). Ils sont considérés comme des couvertures de flux de trésorerie avec variation de leur juste valeur en Autres éléments du résultat global.

### Covenants

Floridienne SA a signé des covenants bancaires dans le cadre de l'octroi de plusieurs prêts par ses banques. Tous ces covenants étaient respectés au 31 décembre 2018.

Le groupe Biobest a signé dans le passé un covenant bancaire dans le cadre de ses financements bancaires. Il s'agit d'un covenant de maintien de son leverage ratio (Dette financière nette / EBITDA), calculé au niveau de Biobest Group. Au 31 décembre 2019, ce covenant était respecté.

Enzybel International SA a signé un covenant bancaire en 2015 dans le cadre d'un nouveau financement. Il s'agit d'un covenant de maintien de son ratio de solvabilité. Au 31 décembre 2019, ce covenant était respecté.

Blue Star Chemicals NV a signé un covenant bancaire en 2015 dans le cadre d'un nouveau financement bancaire. Il s'agit d'un covenant de maintien de son ratio de solvabilité. Au 31 décembre 2019, ce covenant était respecté.

### Emprunts obligataires

Comme présenté dans le tableau ci-dessous, Floridienne et Biobest ont émis deux emprunts obligataires, en 2015 et 2017. Les détails de ces emprunts obligataires étaient les suivants au 31 décembre 2019 :

	Valeur nominale en devise (en milliers)	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Coté/non-coté	Échéance	Juste valeur	Valeur comptable (incl intérêts courus)
EUR	15 000	4,0%	4,0%	non-côté	2025	18 575	15 312
EUR	7 000	3,9%	3,9%	non-côté	2027	7 531	7 253



**Echéanciers des dettes courantes et non courantes**

En EUR milliers	2019	2018(*)
Découverts bancaires	23 587	24 101
Emprunts échéant dans l'année des dettes long terme	17 280	11 154
Emprunts échéant entre la 2 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> année	54 433	49 286
Emprunts échéant au-delà de la 5 <sup>e</sup> année	27 650	27 413
Passif financiers non-dérivés	<b>122 950</b>	<b>111 954</b>
Instruments financiers dérivés	317	172
Passif financiers dérivés	<b>317</b>	<b>172</b>
<b>TOTAL DES DETTES FINANCIERES (A COURT ET LONG TERME)</b>	<b>123 268</b>	<b>112 126</b>

(\*) les chiffres 2018 diffèrent de la version publiée en avril 2019 étant donné le reclassement des dettes liées aux options de vente/achats d'actions sur les actionnaires minoritaires

**Evolution des dettes portant intérêt**

En EUR milliers	2019
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	<b>112 126</b>
Première adoption norme IFRS 16	4 431
Entrée de périmètre	1 357
Nouvelles dettes à long terme	15 878
Nouvelles dettes liées aux options d'achat/vente avec les minoritaires	4 182
Remboursements de dettes à long terme	-17 451
Variation découvert bancaire	2 684
Impact écart de change	243
Autres variations	-182
Sortie de périmètre	0
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2019</b>	<b>123 268</b>

**NOTE 21 : PROVISIONS****Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2018**

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	<b>134</b>	<b>333</b>	<b>666</b>	<b>567</b>	<b>1700</b>
dont provisions non courantes		327	666	362	1355
dont provisions courantes	134	6		205	345
Dotations		60		136	196
Acquisitions et variations de périmètre				25	25
Cessions suite à des scissions d'entreprises					
Utilisations		-91		-29	-120
Reprises	-5	-16		-317	-338
Ecart de conversion		-1		3	1
Autres					
Au 31 décembre 2018	<b>129</b>	<b>285</b>	<b>666</b>	<b>385</b>	<b>1464</b>
dont provisions non courantes		270	666	207	1144
dont provisions courantes	129	14		177	321

**Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019**

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	129	285	666	385	1 464
dont provisions non courantes		270	666	207	1 144
dont provisions courantes	129	14		177	321
Dotations		35		303	338
Acquisitions et variations de périmètre					
Cessions suite à des scissions d'entreprises					
Utilisations		-182		-146	-328
Reprises	-3				-3
Ecart de conversion		0		4	4
Autres				215	215
Au 31 décembre 2019	126	138	666	761	1 691
dont provisions non courantes		93	666	695	1 454
dont provisions courantes	126	45		66	237

Nous estimons avoir provisionné l'ensemble des risques liés aux différents postes repris ci-dessus et notamment en ce qui concerne les contentieux et l'environnement. Les risques environnementaux ont été évalués et sont mis à jour chaque année sur base des informations disponibles, des législations en vigueur et des conditions de nos permis d'exploitation. La problématique environnementale est un domaine dans lequel les réglementations et contraintes de prévention sont de plus en plus strictes lors du renouvellement des permis. Le Groupe prend les mesures nécessaires pour se conformer à l'ensemble des prescriptions réglementaires en matière d'environnement, notamment par des investissements appropriés et un monitoring structuré. Ces contraintes sont parfois difficiles à quantifier précisément, notamment quand il s'agit d'estimer la valeur actuelle des coûts de remise en état à très longue échéance. Là où cela s'avère nécessaire, nous estimons que les provisions nécessaires sont comptabilisées afin de se conformer aux engagements légaux, en conformité avec le référentiel comptable.

**NOTE 22. AVANTAGES DU PERSONNEL**

Le Groupe a mis en place plusieurs plans de pension de retraite ou d'indemnités de départ à la retraite (avantages postérieurs à l'emploi). Il s'agit principalement de plans en Belgique, en France et en Turquie et en Mexique.

Il s'agit principalement des plans à cotisations définies. Par contre, au sein du Groupe, quelques plans à prestations définies existent, notamment :

**En Belgique:**

Des assurances groupe (cotisations définies) et des plans de pension à prestations définies pour quelques employés cadres de Floridienne SA. Ces contrats d'assurance groupe sont considérés comme des régimes à prestations définies étant donné la législation belge qui prévoit que l'employeur garantisse un rendement minimum légal aux employés.

Les obligations résultant des contrats d'assurance groupe sont valorisées selon la méthode de la «valeur intrinsèque» (la somme des différences individuelles entre les réserves mathématiques et les réserves minimales «groupe»). Au 31 décembre 2019, il ressort de cette méthode qu'il n'y a pas d'obligations significatives dans le chef du Groupe.

En ce qui concerne les quelques plans de pension de type « prestations définies » existant au niveau de Floridienne SA, le Groupe n'a pas procédé à une réestimation de la valeur actuarielle au 31/12/2019 étant donné que le nombre de bénéficiaires dans le plan reste très limité et il a été jugé que les paramètres (population, hypothèses actuarielles, etc.) sous-jacents ont peu évolué par rapport à la dernière mise à jour actuarielle (31/12/2014). L'obligation nette s'élevait à 61 KEUR et a été maintenue au 31/12/2019.

**En France et Turquie:**

Il s'agit d'avantages liés au personnel conformément aux pratiques locales et des conventions collectives en vigueur.

Ces plans ou obligations ne sont en général pas «funded» (financés) et font l'objet d'une constitution de provision selon la méthode «Projected Unit Credit» chaque année. Au 31 décembre 2019, le DBO (Defined Benefit Obligation) total s'élève à € 2,2 millions. En raison de leur impact non significatif, les gains/pertes de réestimation liés à ces plans sont pris en résultat de l'exercice.

Une synthèse ainsi que la variation des valeurs des obligations et actifs des régimes pour les plans à prestations définies au 31 décembre 2019 est donnée ci-après :

En EUR milliers	Total	Belgique	France	Turquie	Autres(*)
Juste valeur des actifs du régime	-810	-720	-90	0	0
Valeur des engagements	3 362	781	1 891	272	418
Déficit (excédent) des régimes	2 552	61	1 801	272	418

(\*) principalement au Mexique

**22.1 Régime à prestation définie**

	2019	2018
Obligations (actifs) nettes résultant des régimes (financés) à prestations définies	2 552	2 422
Valeur actuelle des obligations intégralement ou partiellement financées	3 362	3 229
Juste valeur des actifs du régime (-)	-810	-807
Valeur actuelle des obligations non financées	0	0
Ecart ((bénéfice) / perte) actuariels non comptabilisés	0	0
Coût non comptabilisé des services passés	0	0
Juste valeur des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs (-)	0	0
Autres éléments	0	0
Obligations (actifs) résultant des régimes à prestations définies, total	2 552	1 989
Obligations	3 362	2 796
Actifs	-810	-807
Charge résultant des régimes à prestations définies comptabilisée dans le compte de résultat (a)	517	621
Coût des services rendus au cours de l'exercice	453	546
Coût financier	27	21
Rendement attendu des actifs du régime (-)	0	0
Profit espéré venant des droits au remboursement enregistrés en tant qu'actifs (-)	0	0
Réduction	0	0
Ecart actuariels, nets	38	55
Coût des services passés	0	0
Profit (perte) sur réductions et liquidations	17	-26
Rendement effectif des actifs du régime	3	3
Rendement effectif des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs	0	0
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde d'ouverture	2 423	1 637
Contributions payées (-) / sorties (-)	-344	-60
Charge comptabilisée (ligne a) ci-dessus	517	621
Charge comptabilisée directement par les capitaux propres (*) (gains/pertes actuariels et gains/pertes d'expérience)	0	0
Augmentation suite à des regroupements d'entreprises	0	288
Diminution suite à des scissions d'entreprises (-)	0	0
Augmentation (diminution) résultant des changements de taux de change	-44	-63
Autre augmentation (diminution), incl taxes on funded status		0
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde de clôture (*)	2 552	2 423

**Principales hypothèses actuarielles**

	Belgique		France	
	2019	2018	2019	2018
Taux d'actualisation appliqué	0,70%	0,70%	0,77% - 1,57%	1,57% - 2,20%
Taux attendu d'augmentation des salaires	3,00%	3,00%	2,00%	2,00% - 2,15%
Taux attendu d'augmentation des charges sociales	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
Augmentations futures des prestations définies	-		-	
Taux de rendement attendu des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs	-		-	
Taux de mortalité	MR-3 / FR-3	MR-3 / FR-3	TH00-02 / TF00-02	TH00-02 / TF00-02
Taux d'évolution des coûts médicaux	NA	NA	NA	NA

## Analyse de sensibilité du plan de pension en Belgique

### Les constatations de l'analyse de sensibilité menée à fin 2014 étaient les suivantes :

Le taux d'actualisation et l'inflation constituent des hypothèses actuarielles importantes pour le calcul de l'obligation de prestations définies. Les analyses de sensibilité ci-dessous s'appuient sur les modifications raisonnablement possibles des hypothèses à la fin de la période de présentation de l'information financière.

### Effets sur le Defined Benefit Obligation à la fin de l'année

Si le taux d'actualisation augmente de 1% : € 59.454,30

Si le taux d'actualisation de l'année précédente est utilisé : € 109.631,53

Si on utilise le taux d'actualisation de l'année précédente et qu'on augmente les salaires : € 109.631,53

Si toutes les hypothèses de l'année précédente sont utilisées : € 105.930,45

Si le taux d'inflation est augmenté de 1% : € 36.122,81

### Effets sur le Service Cost de l'année suivante

Si le taux d'actualisation augmente de 1% : € 5.571,53

### Effets sur les Actifs

Si le taux d'actualisation augmente de 1% : € 35.252,78

Pour les plans en France et Turquie, aucun test de sensibilité n'est disponible.

## Régime de pension à cotisation définie

En EUR milliers	2019	2018
Contribution aux régimes de pension à cotisations définies	904	914

## NOTE 23 : AUTRES PASSIFS

En EUR milliers	2019	2018
Dettes sociales	10 378	8 976
Acomptes sur commandes	274	15
Autres créiteurs	3 574	2 145
Autres passifs courants	1 668	928
<b>TOTAL DES AUTRES PASSIFS</b>	<b>15 893</b>	<b>12 064</b>

Les autres passifs augmentent au 31 décembre 2019 (€ 3,8 millions). Ceci s'explique notamment par le reclassement en court terme d'une option croisée détenue sur des parts de minoritaires venant à échéance fin 2020.

## NOTE 24. CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la Société est de € 4.854.769,98.

Il est représenté par 996.857 parts sociales sans désignation de valeur.

Le nombre d'actions propres du groupe détenues par Floridienne SA s'élève à 17.363 au 31 décembre 2019. Les actions propres de Floridienne, autrefois détenues par sa filiale Florinvest SA, avaient été vendues à Floridienne SA dans le courant de l'année 2017.

Chaque titre donne droit à une voix.

Les actions sont nominatives ou dématérialisées.

Les actions dématérialisées sont représentées par une inscription en compte au nom de son propriétaire ou de son détenteur auprès d'un teneur de compte agréé.

Il n'existe plus de titres au porteur de Floridienne SA. En date du 30 novembre 2015, le commissaire a émis un rapport indépendant constatant la suppression des titres au porteur de Floridienne SA, conformément aux dispositions visées à l'article 11 de la loi du 14 décembre 2005.

### Dividendes payés et proposés

Le 19 juillet 2019, un dividende brut relatif à l'affectation du résultat de 2018 de € 2,1 par action a été mis en distribution pour un montant total de € 2.056.937.

Pour l'exercice 2019, le Conseil proposera à l'Assemblée générale du 2 juin 2020 de ne pas distribuer de dividendes en raison des incertitudes actuelles liées à l'épidémie de coronavirus COVID-19.

Les présents états financiers sont présentés avant répartition du résultat de l'exercice.

**NOTE 25 : BÉNÉFICE PAR ACTION**

	2019	2018
Mouvement du nombre d'actions	996 857	996 857
Nombre d'actions, solde d'ouverture	-	-
Augmentation de capital	996 857	996 857
Nombre d'actions, solde de clôture		
Nombre d'actions propres	17 363	17 363
Nombre moyen pondéré d'actions considérées		
Nombre moyen d'actions	996 857	996 857
Données de base	979 494	979 494
Données diluées	979 494	979 494
Résultat de base attribuable aux actionnaires (en K EUR)	9 108	8 293
Résultat ajusté attribuable aux actionnaires (en K EUR)	9 108	8 293
Résultat de base par action <sup>[1]</sup>	9,30	8,47
Résultat dilué par action <sup>[2]</sup>	9,30	8,47

Le nombre moyen pondéré d'actions considérées ci-dessus tient compte des actions propres détenues par Floridienne.

1. Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires acquises par la Société et détenues comme actions propres.
2. Etant donné que la Société n'a pas d'actions potentielles (dettes convertibles, ...) ni de plans d'options le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action (pas d'ajustements nécessaires).

**NOTE 26 : ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS, DROIT ET ENGAGEMENTS**

Au 31 décembre	2019	2018
En EUR milliers		
Hypothèques	4 512	4 413
Mandats hypothécaires	7 661	7 661
Gages sur fonds de commerce	5 729	5 712
Autres	29 495	26 171
<b>TOTAL DES GARANTIES ET ENGAGEMENTS</b>	<b>47 397</b>	<b>43 958</b>
Au 31 décembre	2019	2018
En EUR milliers		
à moins d'un an	156	202
à plus d'un an et moins de 5 ans	127	194
à plus de 5 ans		
<b>CONTRATS DE LOCATION SIMPLE</b>	<b>283</b>	<b>396</b>

**Contrats de location simple**

Les contrats de location simple concernent uniquement les contrats à court terme (< 12 mois) ou des actifs à faible valeur qui ne rentrent pas dans l'application d'IFRS 16 - Lease.

**Options sur actions**

- Dans le cadre de l'acquisition de la société Bugs for Bugs par Biobest en janvier 2019, des options d'achat et de vente ont été échangées avec les actionnaires historiques pour 19% exerçables en 2022 et 51% exerçables en 2025. Ces options sont considérées comme des options «croisées» et comptabilisées comme si le contrôle de l'actionnaire minoritaire a déjà été transféré au Groupe. Ceci est également justifié par les faits et circonstances qui démontrent que le Groupe a pris le contrôle sur les activités principales de la société. La juste valeur de ces options est estimée à chaque clôture. La dette correspondante et actualisée a été comptabilisée dans les autres dettes long terme du bilan consolidé.

- Dans le cadre de l'acquisition de la société IVOG par Biobest en janvier 2018, des options d'achat et de vente ont été échangées sur la participation toujours détenue par le minoritaire. Les termes et conditions d'exercice de ces options étant identiques, elles ont été considérées comme des options «croisées», et comptabilisées comme si le contrôle de cette minorité appartenait déjà au Groupe Floridienne. La dette correspondante et actualisée a été comptabilisée dans les dettes financières du bilan consolidé.
- Les options de vente/achat existantes à fin 2018 ont toutes été exercées en 2019, à l'exception de l'option conclue avec les minoritaires de IVOG. La différence entre les valeurs comptables des dettes estimées à fin 2018 et les prix d'exercice a été reconnue en Autres éléments du résultat global (OCI) pour 116 KEUR.

### Covenants bancaires

Dans le cadre de leurs financements, les entités suivantes ont signé des covenants bancaires :

Floridienne SA a signé des covenants bancaires dans le cadre de l'octroi de plusieurs prêts par ses banques. Tous ces covenants étaient respectés au 31 décembre 2019.

Le groupe Biobest a signé dans le passé un covenant bancaire dans le cadre de ses financements bancaires. Il s'agit d'un covenant de maintien de son leverage ratio (Dette financière nette / EBITDA), calculé au niveau de Biobest Group. Au 31 décembre 2019, ce covenant était respecté.

Enzybel International SA a signé un covenant bancaire en 2015 dans le cadre d'un nouveau financement bancaire. Il s'agit d'un covenant de maintien de son ratio de solvabilité. Au 31 décembre 2019, ce covenant était respecté.

Blue Star Chemicals NV a signé un covenant bancaire en 2015 dans le cadre d'un nouveau financement bancaire. Il s'agit d'un covenant de maintien de son ratio de solvabilité. Au 31 décembre 2019, ce covenant était respecté.

## NOTE 27 : INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

### La comptabilisation des instruments financiers dérivés est décrite en note 3.8

Les principaux risques (financiers) susceptibles d'impacter directement les états financiers du Groupe sont détaillés et valorisés ci-après :

- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de taux d'intérêt
- Risque de change

#### (a) Risque de crédit

Le risque de crédit représente un risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Certaines filiales du Groupe pour lesquelles il existe un risque crédit particulier sur leur clientèle ont souscrit un contrat d'assurance couvrant leurs créances commerciales et ceci principalement dans la division Gourmet Food. Le recours aux contrats d'assurance de crédit est peu significatif dans la mesure où la grande majorité de nos clients sont la grande distribution qui disposent d'une solvabilité solide et d'un bon historique de paiements. Des stratégies et procédures de contrôle ont en outre été élaborées afin d'assurer un suivi minutieux du risque de crédit chez chaque client.

Le risque de crédit porte également sur la concentration des ventes réalisées avec des clients importants. Ce risque est limité par plusieurs aspects, notamment la diversification du Groupe dans des secteurs différents et peu corrélés entre eux.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

A la date de clôture, l'exposition maximale au risque de crédit était de :

Au 31 décembre En EUR milliers	2019	2018
Créances commerciales	80 379	74 807
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 091	29 822
<b>TOTAL</b>	<b>102 471</b>	<b>104 629</b>

La balance âgée des créances commerciales à la date de clôture était la suivante :

Au 31 décembre En EUR milliers	2019	2018
Pas encore échu	58 492	55 495
Echu 0 - 120 jours	16 923	16 236
Echu 121 - 365 jours	4 404	2 999
Echu depuis plus d'un an	3 719	2 316
Réduction de valeur	-3 158	-2 239
<b>TOTAL</b>	<b>80 379</b>	<b>74 807</b>

Les créances échues s'élèvent à € 25 millions fin 2019 (contre € 21,6 millions à fin 2018). Des réductions de valeur cumulées sur créances commerciales s'élèvent à € 3,2 millions à fin 2019.



Une grande partie des créances échues a déjà été réglée après la date de bilan.

Le portefeuille clients de chaque entité du Groupe est suivi de manière continue, et des réductions de valeur sont prises dès qu'un risque concret et objectif est identifié concernant un client particulier. Le Groupe a toutefois, vu le type de clients et l'application d'assurance-crédit, très peu d'historique de pertes de crédit permettant d'appliquer un modèle fiable de calcul pour les pertes attendues et applique plutôt une approche individuelle.

A la date de clôture, les dotations/reprises sur les clients douteux se présentaient comme suit :

Au 31 décembre En EUR milliers	2019	2018
Dotations	-1 179	-1 333
Dotations suite aux regroupements d'entreprises	-38	-25
Reprises/annulations	284	666
Variation de change	-10	82
<b>AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-944</b>	<b>-610</b>

Il s'agit d'une hausse de € 0,3 million par rapport à 2018, liée à trois clients spécifiques en difficultés.

### (b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque, pour le Groupe, de connaître des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à l'échéance.

L'approche de Floridienne Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, par la mise en place d'une gestion de trésorerie Groupe, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance. Le suivi du financement à court et long terme est également assuré de (très) près par l'organe de gestion et par le Comité d'audit sur base de cash-flow prévisionnels détaillés et du suivi des « bank covenants ».

Floridienne Groupe dispose de lignes de crédit qui lui garantissent la liquidité et la flexibilité financière nécessaires et répondent à ses besoins financiers actuels et futurs. Les lignes de crédit disponibles atteignent € 31,2 millions (€ 34,3 millions fin 2018), dont € 23,6 millions sont utilisées au 31 décembre 2019.

Pour plus d'information sur la stratégie du Groupe concernant les taux d'intérêts, nous faisons référence à la section du risque de taux d'intérêt ci-dessous

Au 31 décembre En EUR milliers	2019	2018
Dettes financières	123 268	112 126
Dettes commerciales	48 362	50 321
<b>TOTAL</b>	<b>171 630</b>	<b>162 447</b>

A la date de clôture, l'affectation des fournisseurs suivant l'opérationnel ou l'investissement était la suivante :

Au 31 décembre En EUR milliers	2019	2018
Fournisseurs liés aux investissements	2 614	5 899
Fournisseurs liés à l'exploitation	45 748	44 422
<b>TOTAL</b>	<b>48 362</b>	<b>50 321</b>

La balance âgée des dettes commerciales à la date de clôture était la suivante :

Au 31 décembre En EUR milliers	2019	2018
Pas encore échu	37 036	38 639
Echu 0 - 120 jours	9 569	11 135
Echu 121 - 365 jours	894	382
Echu depuis plus d'un an	864	165
<b>TOTAL</b>	<b>48 362</b>	<b>50 321</b>

### (c) Risque de taux d'intérêts

	montant	taux	couverture
Lignes de crédit utilisées	23,6	variable	non
Dettes financières - non courant / courant	7,2	variable	non
Dettes financières - non courant / courant	15,0	variable	IRS
Dettes financières - non courant / courant	77,5	fixe	non

La politique générale du Groupe est de financer ses prêts à long terme à des taux fixes, et ses lignes de crédit au moyen de taux variables.

Nos € 31,2 millions de lignes de crédit disponibles, utilisées à hauteur de € 23,6 millions au 31 décembre 2019 (€ 24,1 millions au 31 décembre 2018), sont financées exclusivement au moyen de taux variables basés sur l'Euribor. Notre activité étant fortement saisonnière, l'utilisation de nos lignes de crédit est variable d'un moment à l'autre pendant l'année. Sensibilisé à un niveau d'utilisation constant pendant l'année de € 23,6 millions, une hausse des taux d'intérêts de 1% représenterait une charge complémentaire pour le Groupe de l'ordre de € 0,236 million.

A côté des lignes de crédit, nous avons pour € 7,2 millions de prêts à long terme financés à taux variables, pour lesquels une augmentation des taux d'intérêts de 1% représenteraient une charge complémentaire de € 72K.

Il existe également une couverture IRS sur un emprunt chez Floridienne SA pour un montant notionnel de € 15 millions. Etant donné que la couverture de taux est parfaitement liée à un emprunt et alors qualifié comme la couverture, le coût de l'évaluation à la juste valeur de cet instrument est repris directement en variation des fonds propres («autres éléments du résultat global»). La juste valeur au 31 décembre 2019 du contrat (cash-flow hedge) est négative et s'élève à € -317,5 K.

Le reste de nos crédits à long terme (€ 77,5 millions) sont financés à taux fixes, pour des montants et des maturités variables.

Le taux moyen pondéré de nos emprunts court terme à taux variable est de 0,74% (2018 : 1,25%) au 31 décembre 2019, et de 3,02% (2018 : 3,21%) pour les emprunts long terme à taux fixe.

#### **(d) Risque de change**

Le risque de change se définit comme le risque par lequel un flux de trésorerie libellé en monnaie étrangère est susceptible d'être détérioré par une évolution défavorable de sa contrepartie en monnaie fonctionnelle.

L'exposition du Groupe au risque de change peut intervenir à plusieurs niveaux :

- Les opérations commerciales (achats et ventes) réalisées en devises autres que la devise fonctionnelle du Groupe : les effets de change sur ces opérations sont pris en résultats au cours de l'exercice.
- Des avances à long terme faites par le Groupe à ses participations : les effets de change sur ces avances passent par les écarts de conversion, dans les capitaux propres consolidés, s'il n'y a pas d'échéance définie à ces avances.
- La consolidation en euros (monnaie fonctionnelle du groupe), des fonds propres de nos filiales dont la monnaie fonctionnelle est en devises : les effets de change sur la consolidation des fonds propres de nos filiales en devises passent par les écarts de conversion, dans les capitaux propres consolidés. Ceux-ci sont recyclés dans le compte de résultats en cas de changement de périmètre de la filiale concernée.

A l'exception d'opérations dont les montants et les durées sont bien définis, et qui font l'objet de couvertures spécifiques, le Groupe n'a pas pour politique de couvrir systématiquement son risque de change. En effet, son exposition aux devises est répartie sur différentes devises (USD, TRY, CAD, MXN, IDR, MAD, MGA, AUD), limitant le risque financier de la volatilité d'une seule devise sur le résultat du groupe.

L'année 2019 a, à cet égard, été plus équilibrée que l'année 2018. La diversification du Groupe dans différentes devises a bien joué son rôle en 2019, limitant les effets de change totaux.

A noter toutefois, concernant Kimflor, que ses effets de change liés aux opérations courantes habituelles (sur créances commerciales principalement) ont été reclassés en Autres produits d'exploitation, pour un montant de € 0,3 million en 2019. En 2018, € 1,1 million a été reclassé afin de bien refléter cette réalité opérationnelle.

#### **(e) Risque lié aux devises**

Les produits financiers les plus utilisés pour couvrir les risques de devises sont les contrats de vente à terme. Notre exposition au risque devise/de change restant en général limité dans le Groupe, vu l'importance de nos opérations réalisées en euros, nous n'y recourons que de manière ponctuelle, pour couvrir des risques spécifiques et jamais de manière spéculative.

Les risques de change sur les actifs et passifs concernent principalement nos filiales de l'Est, et les filiales ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'Euro, notamment les filiales en Turquie (Kimflor et Biobest Turquie), Sopral et certaines filiales de Biobest. Les différences de change relatives à ces actifs et passifs sont reprises en écart de conversion («autres éléments du résultat global») et s'élèvent à € -0,5 million à fin 2019 contre € -1,6 million fin 2018.

#### **Test de sensibilité du change sur les fonds propres consolidés**

Au 31 décembre, une appréciation / dépréciation de 10% du TRY (Livre Turque), monnaie à laquelle le Groupe est le plus exposé, par rapport à l'Euro, aurait provoqué un impact de € +/- 1,1 million (€ + / 1,1 million au 31 décembre 2018) sur les capitaux propres consolidés de Floridienne. Une appréciation / dépréciation de 10% du USD aurait provoqué un impact de € +/- 0,9 million sur les capitaux propres. Ces calculs ne se rapportent qu'aux positions bilantaires détenues par Floridienne et ne tiennent pas compte de l'impact de l'appréciation/dépréciation de ces devises sur le cours des actifs sous-jacents.

Au 31/12/2019, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaille comme suit :

En EUR milliers Au 31 décembre 2019	Créances Commerciales	Dettes Commerciales	Solde, créances (+), dettes (-)
EUR	60 719	40 874	19 845
USD	6 680	3 201	3 479
GBP	537	230	306
TRY	2 311	749	1 562
CAD	1 360	508	852
MAD	3 902	1 047	2 856
MXP	524	321	203
RON	51	54	-3
DKK	268	0	268
Autres	4 028	1 378	2 650

Au 31/12/2018, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaillait comme suit :

En EUR milliers Au 31 décembre 2018	Créances Commerciales	Dettes Commerciales	Solde, créances (+), dettes (-)
EUR	57 033	42 611	14 423
USD	3 715	3 775	-59
GBP	152	94	58
TRY	5 989	665	5 324
CAD	983	163	819
MAD	2 580	922	1 658
MXP	630	334	296
RON	39	41	-2
DKK	197	0	197
Autres	3 488	1 717	1 772

#### f) Estimation de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers négociés sur les marchés actifs (tels que des actifs financiers disponibles à la vente) se base sur les cours de Bourse à la date de clôture fin 2019. La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation, telles que les modèles d'évaluation basés sur les valeurs estimées des flux de trésorerie actualisés. La valeur comptable des créances commerciales, diminuée de la provision pour dépréciation est supposée être équivalente à leur juste valeur. La juste valeur des passifs financiers à des fins d'information est estimée au moyen d'une actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs aux taux d'intérêt actuels du marché, dont le Groupe dispose pour des instruments financiers similaires.

#### Analyse des instruments financiers par catégorie

Le tableau ci-dessous reprend une synthèse de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 selon la norme IFRS 9 ainsi que la hiérarchie de la juste valeur.

La catégorie selon IFRS 9 utilise les abréviations suivantes :

- FATOCI : Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (Financial Assets measured at fair value through Other Comprehensive Income)
- FATPL : Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat (Financial Assets measured at fair value through Profit or Loss)
- FLTPL : Passifs financiers évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat (Financial Liabilities measured at fair value through Profit or Loss)
- FAAC : Actifs financiers évalués au coût amorti (Financial Assets measured at Amortised Cost)
- FLAC : Passifs financiers évalués au coût amorti (Financial Liabilities measured at Amortised Cost)
- HeAc : Activités de couverture (Hedge Accounting)
- FATOCI : Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (Financial Assets measured at fair value Through Other Comprehensive Income)
- FATPL : Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat (Financial Assets measured at fair value Through Profit or Loss)
- FLTPL : Passifs financiers évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat (Financial Liabilities measured at fair value Through Profit or Loss)
- FAAC : Actifs financiers évalués au coût amorti (Financial Assets measured at Amortised Cost)
- FLAC : Passifs financiers évalués au coût amorti (Financial Liabilities measured at Amortised Cost)
- HeAc : Activités de couverture (Hedge Accounting)

Au 31 décembre 2019	Catégorie IFRS 9	Valeur comptable (en EUR millions)	Juste valeur (en EUR millions)	Hiérarchie des justes valeurs
Autres investissements en capital				
- Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (société non cotée) (*)	FATOCI	2,6	2,6	Niveau 3
- Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat	FATPL	0	0	
Autres actifs non courants	FAAC	3,7	3,7	-
Créances commerciales	FAAC	80,4	80,4	-
Actifs de trading	FATPL	0	0	Niveau 1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	FAAC	22,1	22,1	-
Autres actifs financiers				
- Placements de trésorerie	FAAC	0	0	-
- Instruments dérivés – couverture	HeAc			
- Instruments dérivés – autres	FATPL	0	0	Niveau 2
- Autres actifs financiers	FAAC	8	8	-
Dettes financières non courantes				
- Autres dettes financières	FLAC	74,6	79,1	-
Autres passifs non courants				
- Instruments dérivés – couverture		0,3	0,3	Niveau 2
- Instruments dérivés – autres				
Dettes financières courantes				
- Instruments dérivés	FVTPL	0	0	Niveau 2
- Autres dettes financières	FLAC	39,5	41,9	-
Autres passifs courants (incl. dettes commerciales)	FLAC	69,4	69,4	-

(\*) il s'agit de la participation dans Larzul. Nous faisons référence à la note 15 pour plus d'information.

Au 31 décembre 2018	Catégorie IFRS 9	Valeur comptable (en EUR millions)	Juste valeur (en EUR millions)	Hiérarchie des justes valeurs
Autres investissements en capital				
- Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en capitaux propres (société non cotée) (*)	FATOCI	2,6	2,6	Niveau 3
- Investissements en capital évalués à la juste valeur et dont les variations sont comptabilisées en résultat	FATPL	0	0	
Autres actifs non courants	FAAC	3,7	3,7	-
Créances commerciales	FAAC	74,8	74,8	-
Actifs de trading	FATPL	0	0	Niveau 1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	FAAC	29,8	29,8	-
Autres actifs financiers				
- Placements de trésorerie	FAAC	0	0	-
- Instruments dérivés – couverture	HeAc			
- Instruments dérivés – autres	FATPL	0	0	Niveau 2
- Autres actifs financiers	FAAC	7	7	-
Dettes financières non courantes				
- Autres dettes financières	FLAC	76,9	82,3	-
Autres passifs non courants				
- Instruments dérivés – couverture	HeAc	0,2	0,2	Niveau 2
- Instruments dérivés – autres	FLTPL	0	0	
Dettes financières courantes				
- Instruments dérivés	FVTPL	0	0	Niveau 2
- Autres dettes financières	FLAC	35,3	37,7	-
Autres passifs courants (incl. dettes commerciales)	FLAC	65,7	65,7	-

(\*) il s'agit de la participation dans Larzul. Nous faisons référence à la note 15 pour plus d'information.

Actuellement nous n'avons plus d'actifs (significatifs) cotés en bourse, hormis nos actions propres.

### Techniques d'évaluation

Les instruments financiers du Groupe relèvent principalement des niveaux de classification 1 et 2. Les actifs financiers valorisés à la juste valeur de niveau 3 ne présentent pas un solde important par rapport aux autres classes d'actifs.

La juste valeur des dettes financières (non-courant) est estimée sur la base du taux d'intérêt de marché pour des dettes similaires, tenant compte du risque associé à Floridienne («credit spread»).

### g) Comptabilité de couverture

A l'exception de 1 contrat de couverture de taux d'intérêt (IRS), il n'existe pas d'autres contrats de couverture.

A fin 2019, le contrats IRS avait un montant notionnel de € 15 millions (2018 : € 15,8 millions) :

- IRS de € 15 millions : date d'échéance le 31/3/2025.

Les contrats susmentionnés ont pour objectif de se couvrir contre une augmentation du taux d'intérêts sur des dettes financières à taux variables (couverture de flux de trésorerie). La juste valeur au 31 décembre 2019 des contrats de couverture s'élève à € -0,3 million et a été comptabilisée dans les «autres éléments du résultat global».

## NOTE 28 : INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

### Actionnaires

Un aperçu détaillé de l'actionariat est donné dans la partie «Corporate Governance» du rapport annuel.

### Relation et transactions

L'ensemble des factures émises par les parties liées dans le cadre de leurs prestations effectuées pour le compte des différentes sociétés liées à Floridienne est défini par un contrat approuvé par le Conseil d'administration.

### Transactions avec filiales

Les transactions entre la Floridienne et ses filiales, qui sont des parties liées, concernent principalement des ventes de produits, des prestations de services ou des transactions financières. Il n'existe pas de règles Groupe concernant les transactions commerciales et de services, au vu des spécificités propres à chaque secteur dans lequel Floridienne est actif. Toutefois, les ventes de produits sont toujours réalisées à des conditions de marché, et les prestations de services font toujours l'objet d'une convention, qui est validée par le Comité de Gestion. Les transactions financières, quant à elles, font l'objet de règles Groupe et sont rémunérées aux conditions de marché.

Les transactions entre la Floridienne et ses filiales sont éliminées dans les états financiers consolidés et, par conséquence, ne sont pas reprises dans cette note.

### Transactions avec joint-ventures et sociétés associées

Les transactions entre le Groupe et les parties liées autres que filiales (associates et co-entreprises) sont reprises de façon synthétique dans le tableau ci-dessous. Ces relations avec les parties liées concernent en grande partie des relations commerciales (marchandises, prestations de services rémunérés, emprunts), et sont également réalisées à des conditions de marché ou sur base d'une convention entre les deux parties.

Au 31 décembre En EUR milliers	2019	2018
<b>Créances</b>		
- A plus d'un an	876	946
- A un an au plus	464	216
<b>Dettes</b>		
- A plus d'un an		
- A un an au plus	2 340	2 472
<b>Résultat d'exploitation</b>		
- Ventes et prestations	127	101
- Coût des ventes et prestations	9 793	8 172
<b>Résultat financier</b>		
- Produits des actifs circulants	50	45
- Autres produits financiers		
- Réductions de valeur		
- Charge des dettes		

La majorité des transactions entre parties liées vient des relations d'affaires qui existent entre le sous-ensemble Florinvest et ses participations mises en équivalence : Chemcom, Terhormon, Virunga et PT Bromelain.

Les transactions entre partie liées enregistrées en 2019 sont similaires par rapport à 2018.

Le Groupe n'a pas émis de garanties et engagements hors bilan relatifs à ces parties liées. Les opérations de vente et d'achats de biens avec ces parties liées sont réalisées aux termes et conditions habituels du Groupe, qui sont basés sur les prix de marché.

## Transactions avec autres parties liées (actionnaires et administrateurs)

En dehors des transactions détaillées ci-dessous, il n'y a pas eu de transactions avec les actionnaires au cours de l'exercice. La rémunération des principaux dirigeants, regroupant tous les membres du Conseil d'administration et les membres du Comité de gestion, est donnée ci-dessous :

### 1. Rémunération des administrateurs non exécutifs

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessous représentent des rémunérations brutes avant retenue des charges fiscales ou les rémunérations facturées si le mandat est exercé par une personne morale.

Elles sont attribuées pour l'année calendrier avant l'assemblée générale et payables après l'assemblée ayant approuvé les comptes. Les rémunérations du Conseil d'Administration sont proportionnelles à la durée de mandat exercé.

Aucun montant de dépense ou autre avantage quelconque ne s'y ajoute, notamment pour le cas de retrait de mandat ou fonction.

En EUR	2019	2018
Rémunérations et avantages à court terme	156 250	160 500
Avantages à long terme	0	0
Paiements fondés sur des actions	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>156 250</b>	<b>160 500</b>

### 2 Rémunération des membres du comité de gestion

Les rémunérations des membres du comité de gestion pour les prestations de l'exercice 2019 sont les montants des rémunérations facturées étant donné que leurs fonctions sont exercées via des sociétés de management :

	Rémunération fixe	Rémunération variable
Philippe Bodson († 4 Avril 2020)	65 450	-
Gaëtan Waucquez	343 823	100 000

Les rémunérations ci-dessus ne comprennent pas les rémunérations perçues en leur qualité d'administrateur de la société. Aucune autre rémunération ou avantage quelconque ne s'y ajoute.

### 3. Indemnité de départ

Aucune indemnité de départ, que ce soit sur base conventionnelle, statutaire, réglementaire, légale ou autre, n'est prévue à l'échéance du mandat des administrateurs non exécutifs, que ce soit volontaire, contraint, anticipé ou à son terme normal. En ce qui concerne les indemnités de départ de Gaëtan Waucquez, il est prévu une indemnité correspondant à un an de rémunération fixe en cas de rupture de contrat à l'initiative de Floridienne.

## NOTE 29. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

En décembre 2019, une épidémie de coronavirus COVID-19 s'est déclenchée dans certaines parties de la Chine (Wuhan) et s'est aujourd'hui dispersée dans le monde. Cette épidémie affecte particulièrement l'Europe. Tous les pays sont touchés et prennent des mesures pour limiter la propagation du virus.

Les confinements ordonnés dans certains pays et les limitations à la circulation des biens et des personnes ont un impact négatif sur nos opérations. Toutefois, sur base des éléments actuellement disponibles, la diversification de notre Groupe et la nature de nos activités devraient nous permettre de mieux résister aux conséquences négatives sur l'économie de cette pandémie. Floridienne s'engage à communiquer cet impact dès qu'il sera possible de le calculer.



## NOTE 30 : FILIALES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

### 1. Information relative aux filiales (et autres entités dans lesquelles le % des droits de vote ≥ 50 %)

#### 1.1. Filiales consolidées

Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital	% des droits de vote (si différent du % d'intérêt dans le capital)
Altesse Quality Food	BE 0442 610 010	Belgique	100,00	
Biobasiq Sverige AB		Suède	77,33	100,00
Biobest Antalaya		Turquie	54,58	60,00
Biobest Argentina		Argentine	50,03	55,00
Biobest Canada		Canada	90,97	100,00
Biobest China		Chine	81,87	90,00
Biobest Colombie		Colombie	63,68	70,00
Biobest France	FR 68 439 388 323	France	90,97	100,00
Biobest Group NV	BE 0893 948 337	Belgique	90,97	92,08
Biobest Maroc		Maroc	45,49	50,00
Biobest Mexique		Mexique	90,97	100,00
Biobest Nederland bv		Pays-Bas	90,97	100,00
Biobest Spain		Espagne	90,97	100,00
Biobest UK		Royaume-Uni	90,97	100,00
Biobest USA		Etats Unis	90,97	100,00
Biobetter		Maroc	45,49	50,00
BKS A.S.		Turquie	68,23	75,00
Blue Star Chemicals	BE 0426 696 268	Belgique	98,81	100,00
Borregaard Bioplant APS		Danemark	90,87	100,00
BSBC Ltd		Chine	81,87	100,00
Bugs for Bugs Pty Ltd <sup>1</sup>		Australie	27,29	30,00
Catena	DE 813 739 158	Allemagne	100,00	
Delka	BE 0434 560 889	Belgique	100,00	
Doussot <sup>2</sup>	FR 56 344 068 747	France	100,00	
Enzybel International	BE 0879 673 994	Belgique	98,80	100,00
Enzybel Pharma	BE 0667 762 648	Belgique	60,51	61,24
Enzymos Asia Pacific		Chine	98,80	100,00
Escargots Courbevre	FR 74 331 195 107	France	79,69	100,00
F.D.G.	FR 25 558 503 371	France	99,00	
Florchim GMBH	DE 222 654 966	Allemagne	100,00	
Floridienne USA	22-2583396	Etats Unis	98,88	100,00
Florinvest	BE 0432 250 608	Belgique	98,80	
Franco International Capital	FR 38 493 555 635	France	79,69	
Gartal	FR 82 339 082 018	France	100,00	
Gel Manche	FR 04 314 696 386	France	100,00	
Gourmet des Illes	FR 26 412 231 219	France	100,00	
IKA Asia Pacific Ltd		Chine	100,00	
IKA KG	DE 166 674 875	Allemagne	100,00	
IKA UK		Royaume-Uni	100,00	
Imex sa de CV		Mexique	90,97	100,00
IVOG GMBH		Allemagne	90,97	100,00
JFM SCI	FR38 339 283 343	France	100,00	
Karras	BE 0437 114 167	Belgique	100,00	
Kimflor AS	56 301 73 823	Turquie	75,00	
Merydis <sup>3</sup>	BE 0434 869 014	Belgique	100,00	
Poliam		Israël	46,40	51,00
Pollinering AS <sup>4</sup>		Norvège	46,40	51,00
Pomarom	3687910/1993	Roumanie	100,00	
Real IPM Kenya LTD		Kenya	90,97	100,00
Real IPM Tanzania		Tanzanie	72,78	80,00
Salm Invest	BE 0457 293 137	Belgique	80,00	
Simon - Dutriaux	FR 94 783 717 218	France	100,00	
Simon - Sélection	FR 97 537 749 266	France	100,00	
Snam	FRI43 101 99 146	France	72,40	
Sopral		Madagascar	98,80	100,00
Sotecna	BE 0402 798 933	Belgique	96,37	97,54
Surgemer	FR 12 398 870 402	France	100,00	
Symbiose Protect Bio.	FR 73 483965 968	France	90,97	100,00
Turita ODD		Bulgarie	100,00	
UAB Camargo	LT 115950917	Lituanie	100,00	
Vendsyssel	BE 0402 253 357	Belgique	80,00	100,00
Vera Chimie Dev.	FR 96 433 900 040	France	72,40	100,00

1 Entrée de périmètre au 01/01/2019

2 Fusion par absorption avec Gartal au 01/01/2019

3 Fusion par absorption avec Altesse Quality Food au 01/01/2019

4 Entrée de périmètre au 01/11/2019

## 2. Information relative aux coentreprises consolidées

### 2.1. Coentreprises consolidées

Nom de la coentreprise	Numéro d'entreprise	Emplacement (pays) de la coentreprise	% d'intérêt dans le capital	Méthode utilisée pour comptabiliser la participation dans la coentreprise	Actifs	Dettes et prov	Produits	Charges
Kocaman Camargo	61 500 29 023	Turquie	50,00	mise en équivalence	935	120	1 037	904
PT Bromélaïne		Indonésie	49,40	mise en équivalence	3 657	2 270	4 156	3 514
Tecnoscent	BE 0888 870 188	Belgique	20,75	mise en équivalence	14	20	0	0

## 3. Information relative aux entreprises associées (et autres entités dans lesquelles le % des droits de vote ≥ 20 % et < 50 %)

### 3.1. Entreprises associées consolidées

Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital	Actifs	Dettes et prov	Produits	Charges
Chemcom	BE 0472 909 840	Belgique	41,51	3 564	788	2 640	3 219
Nema Terra	BE 0683 893 649	Belgique	30,32	114	153		13
Real IPM UK		Royaume-Uni	22,74	73	674	4	234
Terhormon		Italie	14,98	7 041	3 652	6 533	5 641
Virunga Enzymes		R.D.C.	29,64	1 108	605	2 810	2 690

## NOTE 31 : DONNÉES RELATIVES A L'EMPLOI

	2019		2018	
	Unité	ETP	Unité	ETP
Nombre moyen de travailleurs	2 709	2 393	2 528	2 272
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	2 686	2 360	2 494	2 225

Le nombre de personnes employées par Floridienne a augmenté en 2019 par rapport à 2018.

Du personnel employé par le groupe à fin 2019 :

- 798 sont employés dans la Division Gourmet Food
- 1 625 sont employés dans la Division Life Sciences
- 258 sont employés dans la Division Chemicals
- 5 sont employés dans la Division Corporate.

En termes de répartition géographique, le groupe est bien diversifié, avec une présence dans une quinzaine de pays :

<b>Belgique</b>	<b>458</b>	<b>Reste du Monde</b>	<b>1 291</b>
<b>Europe</b>	<b>937</b>	<b>Dont</b>	
<b>Dont</b>		Maroc	383
France	533	Turquie	167
Allemagne	80	Canada	79
Roumanie	92	Mexique	180
Lituanie	80	Madagascar	8
Espagne	17	USA	17
Pays-Bas	17	Argentine	16
Royaume-Uni	13	Kenya	313
Bulgarie	83	Australie	50
Norvège	19	Autres	78
Suède	3		

## NOTE 32 : NOTE RELATIVE AUX IMPACTS DE REGROUPEMENTS DE SOCIÉTÉS

Société	Description de l'activité	Mode de regroupement	Date d'acquisition	% capitaux propres acquis
Bugs for Bugs Pty Ltd (Australie)	Production et commercialisation d'insectes utiles et autres solutions biologiques pour la lutte contre les pestes agricoles	Acquisition de titres	1/01/19	30,0%

BIOBEST a acquis en janvier 2019 la société australienne Bugs for Bugs, qui produit et commercialise des insectes utiles et d'autres solutions biologiques pour la lutte contre les pestes agricoles. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de l'accroissement de l'offre de produits de BIOBEST. Cette société a été consolidée tant bilantairement qu'au niveau du compte de résultats à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le Share Purchase Agreement signé en janvier 2019 structure l'acquisition de la manière suivante :

- Acquisition de 30% des parts par Biobest
- Options de vente/achat (put/calls) échangées entre les actionnaires historiques pour 19% (exerçable en 2022) et 51% (exerçable en 2025).

Sur base des faits et circonstances, que ce soit d'un point de vue économique et décisionnel, le Groupe est d'avis d'avoir pris le contrôle (IFRS 10) sur les activités principales et - en conséquence - la société est consolidée selon la méthode globale (à partir de 1 janvier 2019), avec reconnaissance (à la juste valeur - full goodwill) des minoritaires à 70% et une dette envers les actionnaires minoritaires valorisée au « best estimate »

Les pourcentages de capitaux propres acquis donnent proportionnellement droit aux votes au sein des différentes sociétés ou groupe.

Le coût de ce regroupement est exclusivement constitué des paiements effectués (et à effectuer) pour l'acquisition des parts.

Aucune cession d'activité ne doit intervenir suite à ces regroupements d'entreprises.

L'allocation du prix d'acquisition (IFRS 3 - Purchase Price Allocation) a été réalisée et n'a pas donné lieu à des ajustements significatifs de valorisation.

Le goodwill est justifié par le know-how de cette société et par les synergies qui seront générées pour les clients existants de Biobest.

### Incidence sur les comptes de l'entrée dans le périmètre (montants en K€)

	Bugs for Bugs 01.01.2019
Goodwill	7 070
Actifs incorporels	695
Actifs corporels	816
Stocks	185
Actifs court terme	405
Trésorerie active	293
Intérêts minoritaires	1 010
Provisions & Impôts différés	
<b>PASSIFS ÉVENTUELS</b>	
Dettes long terme	735
financières	735
autres	
Dettes court terme	484
financières	0
autres	484
	<b>Bugs for Bugs</b>
Chiffre d'affaires (sur base annuelle et hors élimination intercos) pour entreprises consolidées globalement	3 819
Chiffre d'affaires consolidé (depuis l'acquisition)	3 819
Résultat net annuel 2019 100%	432
Résultat net pour la période depuis regroupement	432
- quote part groupe	118
- quote part minoritaires	314

Société	Description de l'activité	Mode de regroupement	Date d'acquisition	% capitaux propres acquis
Pollinering AS	Production et commercialisation de ruches de bourdons pour la pollinisation	Acquisition de titres	1/11/19	51,0%

En octobre 2019, Borregaard Bioplant a acquis une majorité dans la société norvégienne Pollinering, active dans la production et la commercialisation de ruches de bourdons pour la pollinisation. Cette société a été consolidée tant bilamment qu'au niveau du compte de résultats à partir 1er novembre 2019.

Les pourcentages de capitaux propres acquis donnent proportionnellement droit aux votes au sein des différentes sociétés ou groupe.

Le coût de ce regroupement est exclusivement constitué des paiements effectués pour l'acquisition des parts.

Aucune cession d'activité ne doit intervenir suite à ces regroupements d'entreprises.

L'allocation du prix d'acquisition (IFRS 3 - Purchase Price Allocation) est en cours de réalisation et nous ne nous attendons pas à des ajustements significatifs.

### Incidence sur les comptes de l'entrée dans le périmètre (montants en K€)

	Pollinering AS 01.11.2019
Goodwill	61
Actifs corporels	6
Actifs financiers	0
Actifs court terme	15
Trésorerie active	215
Intérêts minoritaires	59
Dettes court terme	177
	Pollinering AS
Chiffre d'affaires (sur base annuelle et hors élimination intercos) pour entreprises consolidées globalement	258,3
Chiffre d'affaires consolidé (depuis l'acquisition)	0,0
Résultat net annuel 2019 100%	3,4
Résultat net pour la période depuis regroupement	-34,9
- quote part groupe	-16,2
- quote part minoritaires	-18,7

### NOTE 33 : COMPTES STATUTAIRES FLORIDIENNE S.A.

Les comptes statutaires de FLORIDIENNE SA, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique montrent un total de l'actif de € 199,9 millions, des fonds propres (après répartition du résultat) de € 154,0 millions et un résultat net de l'exercice de € 1,6 million.

La version intégrale des comptes annuels statutaires tels qu'ils seront déposés à la Banque Nationale de Belgique peut être obtenue sur simple demande au siège de la société. Ils sont également disponibles sur le site internet ([www.floridienne.be](http://www.floridienne.be)).

Le commissaire a délivré une attestation sans réserve sur les comptes statutaires de Floridienne S.A. au 31 décembre 2019.

### NOTE 34 – LEXIQUE – MESURE DE PERFORMANCE ALTERNATIVE (APM)

#### EBITDA

Earnings Before Interests, Tax, Depreciation and Amortization.

Il s'agit du Résultat Opérationnel hors amortissements et réductions de valeur

#### REBITDA

Recurring EBITDA.

EBITDA corrigé d'éléments non récurrents significatifs.

#### Cash Flow net

Il s'agit du résultat net consolidé, corrigé de l'ensemble des éléments non cash de l'exercice (amortissements, réductions de valeur, provisions, impôts différés, effets de change latents) et du résultat des sociétés consolidées par mises en équivalence.

#### Non-récurrent

La notion « non-récurrent » vise à indiquer que les résultats ne sont pas directement liés à l'opérationnel et sont considérés comme étant exceptionnels.

#### Endettement net

Il s'agit des dettes portant intérêt (à long terme et à court terme) diminuées de la trésorerie et des placements de trésorerie à court terme.

#### Bénéfice de base par action

Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires acquises par la Société et détenues comme actions propres.

#### Bénéfice dilué par action

Etant donné que la Société n'a pas d'actions potentielles (dettes convertibles, ...) ni de plans d'options le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action (pas d'ajustements nécessaires).

#### Gearing ratio

Dettes nettes / fonds propres

#### Résultat opérationnel ajusté

Résultat opérationnel + Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence

#### Pay-out ratio

Dividende brut/quote-part groupe dans le résultat



N° d'entreprise : BE 0403.064.593

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE  
FLORIDIENNE SA  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de FLORIDIENNE SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 5 juin 2018, conformément à la proposition de l'organe de gestion émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de FLORIDIENNE SA durant au moins 20 exercices consécutifs.

## **Rapport sur les comptes consolidés**

### ***Opinion sans réserve***

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, dont le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à 345.118.(000) EUR et dont le compte de résultats consolidés se solde par un bénéfice de l'exercice de 13.154.(000) EUR.

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

### ***Fondement de l'opinion sans réserve***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Mazars Réviseurs d'Entreprises - Bedrijfsrevisoren  
Avenue Marcel Thiry/laan 77 B4, 1200 Bruxelles / Brussel

Société Coopérative  
Coöperatieve Vennootschap

Tél.: +32 (0)2 779 02 02 - Fax: +32 (0)2 779 03 33 - www.mazars.be - info@mazars.be  
TVA / BTW : BE 0428.837.889 - RPM Bruxelles / RPR Brussel - Banque / Bank : BIC BBRUBEBB - IBAN BE44 3630 5388 4045







N° d'entreprise : BE 0403.064.593

### Observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur

- (i) la Note 15 [*Autres actifs non courants et courants*] des états financiers consolidés dans laquelle est décrite l'incertitude relative à la valorisation à la juste valeur de la participation dans la société Larzul, figurant en *autres actifs financiers non courants* (2,6 MEUR), et les créances détenues sur cette société (1,5 MEUR), notamment au regard de l'évolution des procédures judiciaires empêchant le groupe d'exercer son pouvoir de contrôle sur cette société ;
- (ii) la Note 29 [*évènements survenus après la date de clôture*] qui fait mention des incertitudes résultant de la crise sanitaire COVID-19 survenue en 2020, dont l'impact ne peut – à ce stade – être chiffré ou estimé de manière exacte.

### Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Description du point-clé de l'audit	Comment notre audit a traité le point clé de l'audit
<p><b>Evaluation du goodwill</b></p> <p>Au 31 décembre 2019, le goodwill net repris à l'actif du bilan du Groupe FLORIDIENNE s'élève à 72.898 KEUR et représente 21,1% du total de l'actif. Le détail du goodwill est présenté dans la note [11] aux états financiers consolidés.</p> <p>Selon les IFRS [IAS 36 – <i>Dépréciation d'actifs</i>], la société doit effectuer un test annuel de perte de valeur sur les goodwills. Sur la base du test annuel de perte de valeur du goodwill, l'organe d'administration a conclu qu'aucune dépréciation du goodwill n'était nécessaire. Les principales hypothèses et sensibilités sont présentées à la note [11] des états financiers consolidés.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation du goodwill ainsi que le test annuel de perte de valeur sur ces actifs constituent un point clé de notre audit en raison</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ de l'importance de ces actifs dans les états financiers consolidés de FLORIDIENNE ;</li> <li>▪ de la part de jugement et des estimations comptables nécessaires de la part de l'organe d'administration dans l'appréciation des pertes de valeurs éventuelles, qui reposent notamment sur des hypothèses (données prévisionnelles et paramètres de valorisation) qui sont influencées par les conditions économiques actuelles et futures.</li> </ul>	<p>Notre approche pour porter une appréciation sur l'évaluation du goodwill s'appuie sur une analyse - par sondage - détaillée des prévisions et du test de dépréciation annuel (<i>impairment test</i>). Les travaux ont, entre autres, consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une évaluation de l'exactitude mathématique des calculs</li> <li>▪ un rapprochement avec les données prévisionnelles approuvées par l'organe de gestion</li> <li>▪ une analyse des hypothèses utilisées dans le processus d'analyse sous-jacent au test de dépréciation annuel préparé par l'organe d'administration, notamment les flux de trésorerie prévus, les taux de croissance, les taux d'actualisation et d'autres hypothèses pertinentes</li> <li>▪ un test de "robustesse" des hypothèses au regard de l'expérience passée, notamment les hypothèses appliquées dans les modèles utilisés précédemment.</li> </ul> <p>Finalement, nous avons évalué le caractère adéquat et approprié des informations fournies par la société dans la note [11] aux états financiers consolidés conformément à l'IAS 36.</p>



N° d'entreprise : BE 0403.064.593

	<b>Références aux notes annexes aux comptes consolidés</b> Il est fait référence à l'évaluation du goodwill à la note 11.
--	--

Description du point-clé de l'audit	Comment notre audit a traité le point clé de l'audit
<b>Evaluation des actifs d'impôts différés</b> Le Groupe FLORIDIENNE reconnaît au 31 décembre 2019 des actifs d'impôts différés (IDA) pour un montant total de 2.131 KEUR, dont 918 KEUR concernent des pertes fiscales reportées. Selon les IFRS, la société est tenue de reconsidérer périodiquement l'évaluation des positions relatives aux actifs d'impôts différés. Nous avons considéré que la reconnaissance (ou pas) des actifs d'impôts différés constitue un point clé de notre audit en raison de la complexité des estimations qui impliquent une part de jugement importante de l'organe d'administration, notamment quant aux indications convaincantes de l'existence de bénéfices futurs imposables suffisants et aux hypothèses relatives aux lois et règlements actuels et futurs applicables en matières économique et fiscale.	Nos procédures de contrôle ont, entre autres, consisté en <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une évaluation des hypothèses et estimations relatives à la probabilité que des bénéfices imposables seront disponibles dans le futur, sur lesquels les différences temporelles déductibles pourront être imputées. Dans ce cadre, nous avons évalué le jugement du management ainsi que la cohérence des données prévisionnelles (<i>business plans</i>) retenues par l'organe de gestion avec celles qui ont été considérées notamment dans les tests de dépréciation annuel du goodwill ;</li> <li>▪ une évaluation de la fiscalité locale des différentes entités concernées.</li> </ul> En outre, nous nous sommes concentrés sur la pertinence des informations fournies par la société dans les notes [10] et [14] aux états financiers consolidés conformément à l'IAS 12..
	<b>Références aux notes annexes aux comptes consolidés</b> Il est fait référence à l'évaluation des actifs d'impôts différés aux notes 10 et 14.

Description du point-clé de l'audit	Comment notre audit a traité le point clé de l'audit
<b>Comptabilisation des regroupements d'entreprises</b> En 2019, le Groupe FLORIDIENNE est entré dans plusieurs regroupements d'entreprises (IFRS 3 – <i>Regroupement d'entreprises</i> ), dont le plus important est la prise de contrôle sur la société australienne Bugs for Bugs (division <i>Lifescience</i> ) à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2019. Suite à ces opérations, le groupe a procédé à une allocation provisoire des prix d'acquisition conduisant à dégager des goodwills totalisant 7.130 KEUR, dont 7.070 KEUR est relatif à Bugs for Bugs. L'allocation finale du prix d'acquisition a été finalisée, conformément à IFRS 3, dans les 12 mois suivant la date de prise de contrôle. Nous avons considéré que le regroupement d'entreprises avec Bugs for Bugs était important	En ce qui concerne la comptabilisation des regroupements d'entreprises, nous avons, entre autres, <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ examiné les conventions d'acquisitions, évalué le traitement comptable approprié et apprécié l'information reprise dans les notes aux états financiers consolidés à cet égard (Note [32]) ;</li> <li>▪ évalué les jugements mis en œuvre par le management dans son évaluation de contrôle, notamment les faits et circonstances menant à la conclusion sur la prise de contrôle à la lumière de la définition donnée par IFRS 10 ;</li> <li>▪ vérifié l'identification et la cohérence des hypothèses conduisant à la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs (incl. dette liée aux options de vente et achat conclues avec les minoritaires) assumés par le Groupe ;</li> </ul>



N° d'entreprise : BE 0403.064.593

<p>pour notre audit en raison des jugements mis en œuvre dans l'appréciation des conditions du contrôle (IFRS 10 – <i>Etats financiers consolidés</i>), la détermination de la dette liée aux options de vente et achat conclues avec les minoritaires ainsi que le Purchase Price Allocation (PPA).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ évalué et questionné les hypothèses d'évaluation telles que les données prévisionnelles et autres paramètres de valorisation.</li> </ul>
	<p><b>Références aux notes annexes aux comptes consolidés</b></p> <p>Il est fait référence au regroupement d'entreprises à la note [32].</p>

### **Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés**

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### **Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle les organes d'administration ont mené ou mèneront les affaires du Groupe.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



**N° d'entreprise : BE 0403.064.593**

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.





N° d'entreprise : BE 0403.064.593

## **Autres obligations légales et réglementaires**

### ***Responsabilités de l'organe d'administration***

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés, et des autres informations non-financières contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés

### ***Responsabilités du commissaire***

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur cet élément ces éléments.

### ***Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés***

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3 :32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés (à savoir les sections *Profil du Groupe*, *Chiffres clés du Groupe*, la description des *Divisions* et la *Déclaration de gouvernance d'entreprise*) comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. En outre, nous n'exprimons aucune assurance raisonnable sur le rapport de gestion ni les autres informations reprises dans le rapport annuel.

L'information non financière requise par l'article 3 :32, § 2 du Code des sociétés et des associations est reprise dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés, section « *Déclaration dans le cadre de l'information non financière / Corporate Social Responsibility* ». Pour l'établissement de cette information non financière, le Groupe ne s'est pas basé sur un cadre de référence européen ou international reconnu. Nous n'exprimons aucune assurance sur des éléments individuels repris dans cette information non financière.

### ***Mentions relatives à l'indépendance***

- Notre cabinet de révision et notre réseau, n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés visées à l'article 3 :65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes consolidés.



**N° d'entreprise : BE 0403.064.593**

***Autres mentions***

- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Bruxelles, le 27 avril 2020

**Mazars Réviseurs d'Entreprises SC**

Commissaire  
représentée par

Signé  
électroniquement par  
Lenoir Peter Paul S  
Date : 27/04/2020  
10:56:56

Peter LENOIR

# CALENDRIER FINANCIER

Première déclaration intermédiaire	22 mai 2020
Assemblée générale	2 juin 2020
Résultats semestriels	30 septembre 2020
Seconde déclaration intermédiaire	20 novembre 2020





FLORIDIENNE  
GROUP

Drève Richelle 161 P, bte 4, Waterloo Office Park, B- 1410 WATERLOO - [www.floridienne.be](http://www.floridienne.be)